

L'Union des Cantons de l'Est

72ème ANNEE

Le Naturaliste Canadien
Université Laval Québec

ARTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

ZEPH. NAULT, imprimeur

ARTHABASKA, JEUDI, 21 JUILLET 1938

No. 32

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

Insertions, la ligne 30 centins
Insertions subséquentes 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés
Toute publication, personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres seront insérés comme annonce
à 2 centins la ligne.

CES PAUVRES INSTITUTRICES!

L'un des tout premiers à déclamer un meilleur traitement pour les institutrices de nos régions rurales, insuffisamment rétribuées, le "Journal de Waterloo" ne devait pas hésiter à protester ensuite avec énergie contre les abus auxquels une augmentation tardive allait, en certains endroits,

Nous avons donc dénoncé de toutes nos forces la conduite inqualifiable des commissaires assez peu conscients de leur devoir pour tenter de battre monnaie sur le dos de nos pauvres petites maîtresses d'écoles.

Après avoir obtenu, per fas et nefas, l'octroi consenti par le gouvernement aux commissions scolaires qui payent aux institutrices un minimum de \$300, quelques-unes de ces mêmes commissions, ont cru se rattraper en imposant à leurs employées des travaux qu'on ne confie d'ordinaire qu'aux femmes de peine.

Il y a des cas où les procédés des commissaires atteignent un tel degré de mesquinerie que le minimum de \$300, loin de constituer une augmentation, représente au contraire une diminution. Telle commission scolaire exige, en effet, un "dédommagement" allant jusqu'à \$150; telle autre est petite au point d'enlever cinquante sous par semaine aux institutrices, sous prétexte que, le jeudi après-midi, c'est le curé de la paroisse qui prend charge des enfants pour le catéchisme; un peu partout ailleurs, des institutrices ont reçu l'ordre de balayer l'école, de chauffer l'immeuble et de se prêter à d'autres besognes du même genre.

Voilà des faits que nous avons révélés dès l'automne dernier et que le récent congrès de Nicolet vient de confirmer. Est-il surprenant que nous ayons, dans le temps, demandé l'institution d'une enquête aussi complète qu'impartiale?

Si le gouvernement provincial n'était pas, à ce moment-là, au courant de la situation, il l'est maintenant, puisque le surintendant de l'Instruction publique, l'hon. Cyrille-F. Delage, assistait au congrès de Nicolet et que les justes doléances de nos maîtresses d'écoles ne peuvent lui avoir échappé.

L'investigation demandée il y a quelques mois, nous la réclamons avec plus d'instance que jamais aujourd'hui, car les abus dénoncés alors ont tendance à se multiplier.

Si des commissions scolaires vont jusqu'à se servir de l'argent qui leur est octroyé par Québec pour exploiter nos institutrices—et l'on vient d'en avoir de nouvelles preuves—il est grand temps que les pouvoirs publics interviennent.

Ce n'est certes pas en tolérant l'état de choses actuel que nous verrons l'enseignement primaire atteindre un niveau plus élevé et plus en rapport avec les besoins de la population rurale.

"LE JOURNAL DE WATERLOO"

L'AIDE A LA JEUNESSE

Déclaration de M. Norman Rogers,
ministre du Travail

Ottawa.—Le ministre fédéral du travail, M. Norman Rogers, a annoncé que le gouvernement fédéral a conclu des ententes avec toutes les provinces au sujet de l'aide à la jeunesse, à laquelle le parlement fédéral a affecté un crédit de \$3,000,000 au lieu de \$2,000,000 comme l'an dernier. M. Rogers a ajouté que le gouvernement fédéral entend appuyer tout particulièrement cette année sur le placement des jeunes chômeurs.

Voici le texte de la déclaration de M. Rogers.

"Le gouvernement fédéral désire que l'on entreprenne le plus tôt possible l'exécution des projets d'aide à la jeunesse.

D'après ces ententes, on continuera le travail appréciable qui a été fait l'an dernier alors que 50,000 jeunes chômeurs du Canada, jeunes gens et jeunes filles, ont profité des avantages qui leur ont été offerts. De nouveau, cette année, le gouvernement fédéral et les provinces financeront, en collaboration, se chargeant chacun de la moitié des dépenses, une grande variété de projets. Naturellement, ce sont les provinces qui soumettent les projets. Elles sont mieux en état de savoir ce qui convient le mieux à leurs besoins particuliers.

"Le gouvernement fédéral espère qu'au cours de la présente année, on continuera et on étendra davantage le travail commencé avec le programme de l'an dernier qui consistait à former des apprentis et à préparer des ouvriers qualifiés et semi-qualifiés pour l'industrie en collaboration avec les employés et les syndicats ouvriers.

"L'expérience de l'an dernier a démontré clairement la nécessité d'appuyer sur certains points relativement à la formation de la jeunesse. Il est évident que le but de cette formation est de préparer les jeunes gens au travail. Mais les ententes vont plus loin. Non seulement elles visent à préparer la jeunesse au travail, mais encore elles mettent à sa disposition des directeurs de placement dont les fonctions consisteront à trouver de l'emploi pour ceux qui auront profité de cours de formation. C'est cette année l'intention du gouvernement fédéral d'appuyer sur l'importance de ce travail de placement. On se rend compte parfaitement de l'importance de ce travail et on fera tout ce qui est possible pour qu'il donne de bons résultats.

"Si l'aide à la jeunesse doit produire tous les bons résultats qu'on en attend, on ne peut trop souligner les besoins de collaboration. La collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces a produit un programme pratique, avantageux, grâce auquel des milliers de jeunes Canadiens ont été formés au travail. Si l'industrie canadienne et l'agriculture canadienne font tout ce qui est en leur pouvoir pour collaborer en absorbant en des occupations utiles un aussi grand nombre que possible de ces jeunes gens, on aura fait un grand pas vers la solution du problème du chômage.

"Le gouvernement fédéral et les provinces mettent tout en œuvre pour préserver et faire fructifier la plus grande richesse du Canada: sa jeunesse. Le succès de ces efforts exigera la continuation et l'extension de la collaboration si généreusement prêtée l'an dernier par les organisations et les individus dans tout le pays."

POLITIQUE ET COURTOISIE

De même qu'il s'était montré affable et sympathique à l'égard de M. Bennett quittant la direction de l'opposition conservatrice à la Chambre des Communes, l'hon. Mackenzie King s'est empressé de convier ses compliments au Dr Manion dès que fut connue son élection à la direction du vieux parti tory. De tels égards peuvent mal édifier les partisans farouches, mais ils devraient être toujours de mise dans une société qui se réclame à la fois des traditions anglaises et françaises.

On dit que, poussant plus loin ses excellentes dispositions, le premier ministre serait heureux de faciliter la rentrée du nouveau leader au Parlement, en consultant aux libéraux ontariens de ne pas susciter une candidature adverse à celle du Dr Manion, lorsqu'il aura opté entre deux ou trois collèges où ses amis politiques seraient heureux de l'avoir comme représentant. Dans ce domaine, il est bien entendu que personne ne songe à limiter les privilèges individuels ni à contrecarrer les ambitions légitimes. C'est probablement pour cette raison que le désir de M. King ne pourrait s'exprimer qu'avec discrétion et réserve.

Parmi les comtés qui sollicitent la faveur du Dr Manion, il en est un, à London, où le sentiment conservateur prédomine à un tel point qu'il serait probablement impossible d'y faire élire actuellement un candidat ministériel. Il entrerait donc autant de sens pratique que d'amabilité dans l'assentiment des libéraux de cette division au vœu présumé du premier ministre. Le sacrifice serait plus difficile, partant plus méritoire, si le leader tory décidait de se laisser porter candidat dans des comtés où les partisans des deux camps ont au moins chances égales de remporter une victoire. A son tour, M. Manion doit ici exercer son jugement et sa discrétion pour éviter tout incident pouvant jeter une ombre sur son récent succès.

"LE VEENEMENT"

Au début du mois d'août, on célébrera à Amos et un peu partout dans l'Abitibi le 25e anniversaire de l'arrivée des premiers colons dans cette région jusqu'alors inconnue. On y évoquera le souvenir de ces pionniers, défricheurs du sol qui ont bien mérité de tout notre peuple pour avoir ouvert à la civilisation une région dont on ne connaît pas encore la richesse.

LES FETES DE
L'ABITIBI

L'Abitibi doit beaucoup à ces valeureux pionniers. Sans leur courage, leur constance dans l'effort, on ne connaîtrait pas aujourd'hui cette activité intense qui caractérise les centres miniers et se répand dans tous les environs où l'on fait de l'agriculture et de la colonisation.

C'est à tous les points de vue que l'Abitibi s'est développée dans ce quart de siècle. Le progrès a été plus sensible encore dans les cinq ou six dernières années. En effet, les moyens de communications se sont de beaucoup améliorés, les procédés d'exploitation sont devenus tout à fait modernes et des améliorations sensibles en ont résulté dans tous les domaines. La colonisation elle-même se ressent de tous ces progrès.

Dans le but bien précis de faire connaître le mérite indiscutable de ceux qui les premiers ont bravé les obstacles et conquis pouce par pouce, au prix de durs labeurs, les premiers arpents de terre de ce vaste empire du nord, on ne manquera pas de comparer leur sort à celui des colons actuels.

Les défricheurs d'aujourd'hui ou ceux d'il y a un quart de siècle sont toujours des défricheurs:

aux uns comme aux autres, Dieu sait ce qu'il faut de courage, d'énergie et d'esprit de travail. Qu'il faille leur donner plus aujourd'hui, étant donné l'évolution générale, c'est incontestable. Cela toutefois, ne diminue en rien leur mérite. S'il leur faut moins de cette audace qui lance dans les entreprises inconnues, ils ne peuvent tout de même arriver sans un esprit de persévérance qui ne se laisse abattre par aucune difficulté.

Au train où vont les choses, surtout si la colonisation allait prendre une allure proportionnée aux possibilités économiques, industrielles, commerciales et agricoles qu'offre ce vaste empire du nord, dans un autre quart de siècle, on ne s'y reconnaîtrait plus.

Et quand elles n'auraient que mieux fait connaître à toute notre population la richesse du sol abitibien, ses promesses d'un bel avenir agricole, les fêtes de l'Abitibi n'auraient pas été organisées en vain.

"LA TRIBUNE"

LE MOUVEMENT DE NOTRE POPULATION AU COURS D'AVRIL

La natalité dans la province a été un peu plus forte que durant les premiers mois

La division de la démographie du ministère de la Santé de la province de Québec vient de publier un relevé provisoire du mouvement de la population durant le mois d'avril 1938. Durant cette période, on a enregistré dans la province 6,131 naissances vivantes, 1,701 mariages, 2,752 décès de personnes de tous les âges et 623 décès de bébés de moins d'un an.

Au cours du mois d'avril, la natalité fut de 23.4 par 1,000 habitants, contre 24.7 en mars. La période des quatre premiers mois de l'année marque un taux identique à celui d'avril contre celui de 24.1 durant la même période de 1937. Durant ces quatre mois il y eut 24,510 naissances vivantes comparativement à 24,922 l'an dernier. Notre natalité continue la regression commencée il y a quelques années. C'est ordinairement durant les mois de mars et avril que notre natalité enregistre son plus haut taux; il semble que, cette année, ces mois aient fourni un taux absolument moyen, ce qui laisse entrevoir une diminution plus accentuée pour l'année complète. La nuptialité, durant avril, marque le taux de 6.5, ce qui est bien normal après la période du carême. Au cours des quatre mois écoulés, notre nuptialité est de 4.5 contre 4.1 l'an dernier; il y eut, cette année, 1,700 mariages contre 1,600 l'an dernier; l'augmentation de la nuptialité, toujours à l'opposé de la natalité, semble vouloir se continuer cette année encore.

Notre mortalité générale compte, durant le mois, 2,752 décès; mars en avait fourni 2,947. Le taux de cette mortalité est de 10.5 pour avril contre 10.9 en mars. A date, nous enregistrons 11,528 décès soit le taux de 11.0 par 1,000 habitants contre 12,397 l'an dernier, ou le taux de 12.0. C'est une diminution appréciable, principalement due au fait que les maladies des voies respiratoires ont accusé une incidence moins fréquente cette année. Les décès d'avril se distribuent en 1,603 dans les cités et villes, taux de 12.3, et 1,149 dans les parties rurales, taux de 8.6. Dans les comtés organisés en Unités sanitaires, il y eut 871 décès, taux de 8.7 contre 1,881, taux de 11.6, dans les autres comtés. De son côté, la mortalité infantile a fait 623 victimes en avril comparativement à 662 en mars; le taux de cette mortalité est de 101.6 en comparaison de 100.2 en mars. Il n'y a donc

SUPREMATIE DES AIRS

L'Angleterre prend les moyens de conquérir la suprématie des airs

Birmingham, (Angleterre). — Sir Kingsley Wood, secrétaire de l'Air, a placé une commande de 1,000 avions de combat de la marque "Epitfire" aux usines du vicomte Nuffield. C'est la première commande du gouvernement remise au gagnant industriel. La nouvelle en a été communiquée lorsque le ministre a enlevé la première pellette de terre à l'endroit où Lord Nuffield doit lever une usine de 3,000,000 de livres sterling (\$15,000,000) qui servira à la construction intensive d'avions.

Lord Nuffield et Sir Kingsley se sont mutuellement félicités des efforts faits pour pousser activement la campagne poursuivie par

pratiquement nulle variation. Depuis le début de l'année, nous comptons 2,455 décès infantiles contre 2,443 l'an dernier. Encore ici, la situation demeure inchangée.

"AU BORD DE MON VERRE"

Un intéressant programme radiophonique nous raconte ce que l'on trouve "Au bord d'une tasse de thé"; il serait également bon de connaître ce qu'il y a au bord de la tasse, "Au bord de mon verre", c'est-à-dire, au bord de tout récipient mis à notre portée pour étancher notre soif.

Une tache grossière au bord du verre, un enduit graisseux ou des marques de rouge pour les lèvres avertissent le client du restaurant, de la taverne ou du comptoir qu'un danger le menace "au bord de son verre"; par contre, le verre apparemment ne présente un danger ignoré, mais non moins grave.

A la dernière réunion de l'Association Américaine de Santé Publique, tenue à New-York, R. L. Epner, du Département de Bactériologie de l'Université de New-York, a mis ses constatations devant le public.

Ce bactériologiste a étudié la flore microbienne des verres mis à l'usage du public, dans vingt-sept (27) salles à manger de la ville de New-York. Dans chaque établissement, on a fait des prélèvements sur les bords intérieur et extérieur de dix verres lavés, pour isoler les bactéries et déterminer quels sont les micro-organismes que l'on y trouve le plus souvent.

L'auteur rapporte: dans 80% des spécimens examinés, présence du staphylocoque (du groupe des microbes qui produisent la suppuration des plaies), sur plus de 40% des verres, présence du streptocoque (du groupe des microbes de la scarlatine, des angines, maux de gorge); et surtout présence du coli-bacille dans les deux tiers des cas, ce dernier organisme indiquant fréquemment une contamination fécale.

Il découle de cette étude que la verrerie est mal lavée. Les patrons d'établissements font courir un risque sérieux à leurs clients en négligeant de mettre une solution bactéricide dans l'eau de lavage et de faire un rinçage à l'eau très chaude. La stérilisation à la vapeur est fortement conseillée. Le client serait encore plus sage d'exiger un gobelet individuel.

Que penser maintenant de la tasse commune que l'on trouve encore en quelques endroits, tasse que des lèvres contaminées et des mains souillées ne cessent de polluer? Un usage prolongé la rend un véritable danger public; la tasse commune doit disparaître de toutes nos écoles, salles publiques et autres lieux de réunion. —(Le Bulletin Sanitaire)

AVIS

Mlle Yvette Vincent, coiffeuse bien connue à Victoriaville, arrive des Etats-Unis, avec l'expérience des coiffeuses modernes et les nouveaux traitements de beauté.

Mlle Vincent a la direction du Salon de Mme B. L. Piché, à son magasin, 205A Notre-Dame, Victoriaville.

Pour appointment, appelez; Tel. 367.
5 mai 2 m.

La
Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Offre aux cultivateurs un marché
avantageux pour la vente de leurs porcs,
boeufs, veaux, agneaux et tous les produits
de la ferme en général.

Cette même succursale tient toujours
en magasin un assortiment complet
de farine, grains et moulées.

DEMANDEZ NOS PRIX

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.,
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes
sortes, Manufacturier de portes et châssis.
Bois de construction à vendre.
Tournage, découpage, bois préparé.

JOHN F. WALSH, C. R.
AVOCAT
Bureau: En face du Bureau de Poste
ARTHABASKA, P. Q.
12 mai 1 an

Chateauguay Perrault
Docteur en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques Ouest
Chambre 420 - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard & Perrault

Philippe Marehand, C.R.
AVOCAT
VICTORVILLE, P. Q.
Bureau: Hôtel-de-Ville

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite
PRINCEVILLE, P. Q.

GAETAN TROTTIER
NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORVILLE, P. Q.
30 déc. 6 m.

DR C. A. GILBERT
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE:
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
195 rue Notre-Dame,
VICTORVILLE, Qué.
En haut de la Banque Canadienne
Nationale

AVIS
Mlle Yvette Vincent, coiffeuse bien connue à Victoriaville, arrive des Etats-Unis, avec l'expérience des coiffeuses modernes et les nouveaux traitements de beauté.
Mlle Vincent a la direction du Salon de Mme B. L. Piché, à son magasin, 205A Notre-Dame, Victoriaville.
Pour appointment, appelez; Tel. 367.
5 mai 2 m.

A. J. LEHOUX
Manufacturier de
LETTRES METALLIQUES pour VITRINES
et CAMIONS
ENSEIGNE sur VEURE
Aussi lettrage et gravage des
Monuments Funéraires
Agents demandés partout
Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.
4 juin 1 an

**RODOLPHE
BEDARD**
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales
et Financières
425, Avenue VIGER,
Montréal
1 juin 1938

A VENDRE
Une maison avantageuse et de
revenus, beau poste pour un commerce,
située dans le centre des affaires.
S'adresser à
J. R. HOULE,
261 Rue Notre-Dame,
Victoriaville, P. Q.
20 mai j.n.o.

PRUDENTIAL
ASSURANCE COMPANY LIMITED OF
LONDON, ENGLAND
La plus grande institution d'Assurance
de l'Empire Britannique.
Fondée en 1848
Gérant des Cantons de l'Est:
ANTONIN F. BELLEAU,
Arthabaska, P. Q.
Tél. 58
16 sept. 1 an
Hôtel des Postes

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 21 JUILLET 1938

LE RETOUR PITEUX

Quel retour piteux? Tout le monde l'a deviné, il s'agit du retour chez eux des délégués canadiens-français à la Convention conservatrice d'Ottawa. Jamais n'a-t-on vu de délégués mieux intentionnés, plus courageux, mieux préparés lors du départ, revenir au bout de quelques jours aussi démoralisés et aussi humiliés que ceux de notre province à la dernière convention conservatrice. Ils avaient espéré un programme nouveau, la mise de côté de vieux principes et de vieilles attitudes, impopulaires dans la province de Québec; impérialisme, mépris du groupe français, politique militaire absurde. Mais cet espoir a été déçu. Comment nos délégués ne l'avaient-ils pas prévu? De tels changements faisaient disparaître le parti conservateur puisqu'il n'aurait plus eu ce qui constitue l'essence de son programme. Il est bien permis de se demander avec quel degré de conviction nos conservateurs pourront bien faire la lutte aux prochaines élections. Ils se sont soumis, mais leur attitude est loin d'être noble. Pourquoi n'ont-ils pas fait claquer les portes du Congrès, voyant qu'il n'y avait rien à faire et que, comme par le passé, ils devraient aller à la boucherie dans la province de Québec?

Les délégués reviennent piteux, découragés et sans espoir. Ils croient que leur candidat, M. Manion, l'a remporté grâce à eux. C'est peut-être vrai, mais qu'est-ce que cela donne? M. Manion devra satisfaire la majorité fanatique de son parti d'abord et il n'a pris aucun engagement vis-à-vis des nôtres. Il devra au contraire respecter les principes de son parti.

Toute les idées émises, toutes les résolutions présentées par nos délégués ont été jetées au panier comme ne valant absolument rien dans le monde conservateur. Pour toute consolation on a lancé de solides "hourras" pour nos délégués de Québec. La belle affaire, comme c'est tangible comme faveur. C'était vraiment nous prendre tous pour une bande d'imbéciles: on s'est trop fait à l'idée dans les autres provinces que les belles paroles et les compliments nous suffisent. On croit trop que la population du Québec manque de réalisme. Cependant chez nous comme ailleurs $2 + 2 = 4$; un compliment sans réalité et faveur pratique qui l'accompagnent, n'est qu'une fiche de consolation pour les gogos.

Nos délégués l'ont compris et gardent de leur voyage à Ottawa un souvenir plutôt aigre. Nous leur souhaitons toute la sympathie qu'ils méritent; car ils ont fait un bel effort. Il leur reste cependant aujourd'hui à compléter le geste qu'ils ont ébauché; il leur reste à se conduire comme des hommes qui ont senti l'affront qu'on leur a fait; il leur reste à briser avec le parti conservateur éternellement impopulaire dans la province de Québec avec un programme comme il a. Nous invitons ces délégués à s'inscrire dans les rangs du parti libéral où ils seront bien reçus et n'auront pas constamment le rouge au front.

Châteauguay PERRAULT.

Le Collège Stanislas

Depuis près d'un an se prépare l'ouverture d'un collège classique laïque à Montréal. Ce collège sera comme une filiale du collège Stanislas de Paris: les professeurs seront français. L'enseignement religieux sera sous la surveillance de l'Ordinaire et de prêtres canadiens. Ce n'est pas parce que le collège est laïque que les parents devraient craindre pour la foi de leurs enfants. Cette nouvelle institution qui a l'approbation de l'évêque de Montréal et l'appui de laïques croyants, sera catholique. Quelques classes seulement seront ouvertes à l'automne et d'autres viendront s'ajouter à elles d'année en année.

C'est une tâche ardue que de partir d'un collège, mais c'est encore plus difficile de lui conserver la vie durant de nombreuses années. Ici, comme partout ailleurs, l'argent joue un grand rôle, un rôle peut-être plus important encore, puisqu'on ne peut compter sur l'économie, les sacrifices et le désintéressement souvent héroïque des religieux. Le Collège Stanislas devra se montrer nettement supérieur à nos autres maisons d'éducation pour vivre. Il devra faire ses preuves en donnant à notre pays des hommes mieux préparés, mieux adaptés à notre société, qui soient plus en mesure de faire leur marque. Autrement, il est à présumer que nos institutions existantes seront vues d'un œil plus favorable. Un certain snobisme poussera sans doute quelques familles à envoyer leurs enfants à Stanislas; mais ce seul mobile ne sera pas suffisant à faire vivre le collège s'il n'a pas de valeur réelle.

Nous ne nous prononçons pas contre le Collège Stanislas; nous ne faisons qu'énoncer les difficultés qui se trouvent sur son chemin et rappeler qu'il faut le juger froidement sans enthousiasme exagéré. S'il rend de réels services à notre pays, à la cause de l'éducation et de l'instruction des nôtres, nous applaudirons de grand cœur; s'il contribue à inciter nos collèges à perfectionner—tout ici-bas peut être perfectionné—leurs méthodes d'enseignement et leurs programmes, tant mieux. Nous lui devons alors une dette de reconnaissance. En attendant voyons ce qui va se passer.

Stanislas devra éviter un écueil qui sera d'autant plus difficile à contourner que les professeurs seront étrangers: c'est l'enseignement trop livresque, qu'on reproche à nos collèges du reste, et la formation chez les élèves d'une mentalité irréaliste, artificielle, du fait que l'esprit se reporte constamment vers un pays étranger pour y emprunter des idées qu'on cherche ensuite à appliquer aux faits de chez nous. Ne doutons pas que le Canada ait besoin pour atteindre à la perfection intellectuelle de regarder hors de ses frontières; mais il doit le faire sans cette tournure d'esprit coloniale qui le caractérise encore à son insu. Comment faire des patriotes canadiens avec des professeurs étrangers? Cette lacune devra être comblée par les soins attentifs des parents eux-mêmes.

Châteauguay PERRAULT.

La Société St-Vincent-de-Paul

La Société St-Vincent-de-Paul vient de publier un intéressant rapport de ses activités. Ce rapport attire surtout l'attention par ce qui regarde le chômage dans la ville de Montréal. Le dévouement de 3,000 membres a fait face durant les trois premières années de la crise au secours à donner aux chômeurs. A ce moment il n'était pas encore question de secours directs. La Société St-Vincent-de-Paul soutenait les miséreux et les chômeurs surtout avec les aumônes reçues: les services gratuits de ses membres sont de beaux exemples d'esprit social et civique ainsi que de charité chrétienne. La Société St-Vincent-de-Paul est l'Association qui ait administré les secours avec le plus d'économie, donc d'efficacité. Combien de soirées, après

des journées de travail ardu, ont été passées à vieller aux soins d'une administration aussi formidable que celle de secourir 163,250 individus et de gérer des sommes de plusieurs millions de dollars. Voilà un beau geste accompli par les laïques de notre métropole.

Ce n'est que débordée d'ouvrage et en constatant que le chômage était installé chez nous à demeure, que la Société a remis partie de ses obligations entre les mains de l'Etat. S'il avait fallu payer des employés pour l'administration des secours durant les trois ans que la Société en a assumé la charge, cela aurait coûté \$1,500,000.00, tandis qu'en fait il suffit d'un "merci" pour payer tous ces services. Sachons au moins le dire le "merci" sincère que les membres de la Société St-Vincent-de-Paul méritent.

Châteauguay PERRAULT

MGR LAFORTUNE

ARRIVERA DANS SA VILLE, SAMEDI, LE 24 JUILLET

Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque élu de Nicolet, arrivera dans sa ville épiscopale dimanche, le 24 juillet courant, veille de sa consécration.

Dans une lettre circulaire adressée à tous les prêtres du diocèse de Nicolet, annonce officiellement que la consécration de Son Excellence Mgr Albini Lafortune comme troisième évêque de Nicolet aura lieu dans la cathédrale de Nicolet, lundi le 25 juillet courant, à 9 heures du matin. Il adresse en même temps à tous les prêtres du diocèse la respectueuse invitation d'être tous présents à cette cérémonie.

Il annonce aussi que Son Eminence le Cardinal Villeneuve sera l'évêque consécrateur. Les deux évêques co-consécrateurs seront LL. EE. NN. SS. J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe. Son Exc. Mgr A.-Olivier Comtois, évêque des Trois-Rivières, prononcera le sermon durant la cérémonie du sacre.

La veille du sacre, soit dimanche, le 24 juillet courant, S. Exc. Mgr Albini Lafortune arrivera officiellement à Nicolet à 4 heures de l'après-midi, par voie de Ste-Angèle. Mgr le vicarier capitulaire exprime l'espoir qu'un grand nombre de paroisses du diocèse seront représentées à l'arrivée du bateau à 3.15 heures p. m. et prendront part au cortège qui se formera pour accompagner Son Excellence jusqu'à Nicolet. Le cortège fera son entrée dans la ville de Nicolet par la route nationale No. 3 Lévis-St-Lambert, rue Brassard, puis fera le tour de la ville, en passant par les rues Plessis, Signai, Notre-Dame, reprenant la rue Brassard pour se rendre au palais épiscopal situé sur la rue St-Jean-Baptiste. Un appel a aussi été fait par M. le Chanoine Hébert, curé de la cathédrale, invitant tous les citoyens de la ville de Nicolet et principalement ceux demeurant sur les rues où doit passer le cortège, de décorer leurs demeures. A 5 heures p. m. il y aura réunion de tous les membres du chapitre de l'église-cathédrale, à l'évêché, et présentation des bulles par l'évêque-élu. A 5.30 heures aura lieu le souper, à l'évêché pour les évêques présents et les membres du chapitre, et au séminaire pour les autres membres du clergé.

A 7 heures du soir, tout le clergé du diocèse et les fidèles de Nicolet s'assembleront dans la cathédrale pour offrir leurs hommages au nouvel évêque. Il y aura présentation d'adresse et offrande de cadeau. C'est au cours de cette réunion que tous les prêtres du diocèse viendront à tour de rôle, s'agenouiller au pied de leur nouvel évêque pour la cérémonie d'obédience. Une demande instante est faite par Mgr le vicarier capitulaire à tous les membres du clergé d'être présents à cette cérémonie du soir.

Toutes ces cérémonies auront lieu à l'heure solaire.

M. ADELARD GODBOUT

Québec.—M. Adélar Godbout, chef du parti libéral provincial, est définitivement installé dans ses nouveaux quartiers généraux de la Banque Provinciale, rue St-Pierre. M. Godbout y a fait transporter, hier, toute sa documentation. L'ancien premier ministre de la province a quitté Québec hier, pour se rendre sur sa ferme, dans le comté de Missisquoi. Il sera de retour à Québec mardi prochain.

Le Canada a fourni 433,529 cagots de conserves de tomates sur les 1,851,672 cagots que le Royaume-Uni a importés en 1937.

RALLIEMENT LIBERAL A ST-JEAN

DIMANCHE APRES-MIDI, 31 JUILLET

L'hon. Adélar Godbout, chef du parti provincial, y portera la parole avec plusieurs autres orateurs

Un grand ralliement libéral pour tous les comtés de la région de Montréal et une partie des Cantons de l'Est, aura lieu, dimanche après-midi, 31 juillet, à St-Jean d'Iberville, au Parc Marchand. Ce sera la première assemblée publique dans la région de Montréal depuis la convention libérale des 10 et 11 juin dernier à Québec, à laquelle l'hon. Adélar Godbout fut choisi chef du parti libéral provincial. M. Godbout sera, à St-Jean, le principal orateur. Plusieurs autres orateurs bien connus l'accompagneront, et l'on compte sur la présence de fortes délégations des comtés de la région.

LE SACRE DE SON EXC. MGR NAP. LABRIE

Québec.—La cérémonie du sacre de Son Excellence Mgr Napoléon Labrie, vicarier apostolique du Golfe St-Laurent, a eu lieu à neuf heures, en l'église du Sacre-Cœur de Marie, Grande-Allée, dimanche.

L'archevêque consécrateur a été Son Eminence le cardinal Villeneuve. Les deux évêques co-consécrateurs étaient Son Excellence Mgr Patrice-Alexandre Chiasson, évêque de Bathurst, et Son Excellence Mgr Patrice-Albert Bray, C.J.M., évêque de St-Jean, N. B.

Le sermon fut prononcé par le R. P. Yves Gauthier, supérieur de l'Externat des Eudistes.

Le nouvel évêque sera intronisé le 2 août prochain au Havre St-Pierre.

Le sermon sera prononcé par S. E. Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé.

S. E. Mgr Labrie s'embarquera le 1er août à Matane à bord du "Matane".

"MESSAGERS DE PAIX"

Paris.—Le roi Georges et la reine Elisabeth sont des messagers de paix, déclare l'archevêque de Paris, le cardinal Jean Verdier, à l'occasion de la visite des souverains anglais.

"Toute la France se lève pour saluer leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre", dit Son Eminence. Leur présence parmi nous proclame de façon retentissante qu'ils sont des messagers de paix.

"Avec ces nobles souverains, le plus grand empire du monde s'unit avec la France pour défendre la liberté des peuples, faire respecter les traités et la civilisation chrétienne. Dieu protège leurs Majestés."

DEPART DE COLONS

Un groupe de 30 colons est parti pour l'Abitibi, ce sont 19 chefs de famille et 11 personnes qui vont rejoindre leurs parents à l'Abitibi. Le départ eut lieu à 9 heures 16, heure avancée, à la gare du Pacifique.

465 MILLES A L'HEURE

Washington.—L'attaché commercial des Etats-Unis à Stockholm, vient d'aviser son gouvernement que les Suédois viennent d'inventer un moteur d'aviation qui peut atteindre une vitesse de 465 milles à l'heure et une altitude de 59,000 pieds.



REUNION AU COLLEGE

Hommages des citoyens d'Arthabaska au cher Frère Amédée

Avant le départ pour Rome, du cher Frère Amédée, les citoyens de la ville tenaient à rendre un hommage public à ce religieux si méritant. Mardi soir, un grand nombre d'amis du cher Frère Directeur se réunissaient dans la grande salle de l'Institution.

Le Rév. Frère Michel, sous-directeur, rappela brièvement le travail accompli par le Frère Amédée depuis 14 ans; il félicita aussi l'assistance, de sa délicatesse et de son attachement au Collège. En termes délicats et choisis, M. l'abbé Arthur Bergeron, vicarier, dit tout l'attachement qu'il a toujours eu envers ce religieux. "Depuis treize ans, dit-il, je l'ai vu à l'œuvre, comme "maître d'école" et comme directeur. Sous son règne, le Collège a connu une ère de prospérité". Il termine en lui souhaitant un heureux voyage. Avec la note spirituelle qu'on lui connaît, M. Jules Poisson, C. R., mit en lumière le dévouement du cher Frère durant son long séjour dans la localité. Il remit ensuite une magnifique bourse, don des citoyens.

Visiblement ému, le cher Frère Amédée prit ensuite la parole. "Votre sympathie, dit en résumé l'éminent éducateur, m'a toujours été une grande consolation, un grand réconfort, et je puis affirmer que j'ai été très heureux tout le temps que j'ai vécu dans votre beau pays. Un sujet de consolation pour moi, c'est que j'ai fait ce que j'ai pu pour le Collège, et j'en ai été récompensé. D'autres feront probablement beaucoup mieux, mais je puis vous affirmer qu'ils n'y pourront mettre plus de cœur. Je vous remercie d'être venus ce soir me faire une visite d'adieu. Cette sympathique rencontre gravera encore plus profondément en mon âme, tous les doux souvenirs que j'emporterai d'Arthabaska. et vous remercie aussi de la magnifique bourse que vous avez eu la délicatesse de me présenter. Je l'accepte avec plaisir; d'abord parce qu'elle me permettra de faire un plus beau voyage, ensuite et surtout parce qu'elle m'aidera à étendre davantage mes connaissances. Durant notre séjour à Rome, nous aurons une audience spéciale du St-Père. Je tâcherai de représenter dignement Arthabaska. Lorsque le Souverain Pontife, terminant son allocution, nous dira: "Maintenant je vais vous bénir, vous, vos parents et tous ceux que vous avez dans la pensée, veuillez croire que vous serez de ceux qui me sont chers et que vous aurez une large part de la bénédiction de l'auguste Pontife. Encore une fois merci et au revoir. Mon meilleur souvenir est pour vous."

Assistaient à la réunion: Rév. Frère Amédée, directeur, Frère Michel, sous-directeur, M. l'abbé A. Bergeron, vicarier; MM. I. Denaull, président de la Commission Scolaire, P. Beauchesne, D. LeFebvre et N. Couture, commissaires, J. Poisson, C.R., A. Picher et R. Provencher, protonotaires, H. Bécotte, M.D., A. Beauchesne, E. Gendreau, A. Paris, Joseph et Elp. Labbé, P. Bécotte, W. Michaud, R. Simonneau, C.-E. Bergeron, J.-P. Michaud, R. Genest, R. Beauchesne, M. Boisjoli, A. Fleury, Ralph Duhamel, O. Picard, gérant de la Banque, G. Lavoie, comptable, Maurice Gagné, gérant de la Manufacture de meubles, Roland Gendreau, Richard Fleury, Ernest Daigle, William Bergeron, Albert Bergeron, J. F. Desrochers, Philippe Blanchette, Guy St-Onge, Lionel Leblanc, Wilfrid Verville Rév. Frère Edouard, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Notes Locales

C'est lundi prochain, 25 juillet, qu'aura lieu à Nicolet, le sacre de Mgr Lafortune, nouvel évêque du diocèse de Nicolet.

M. l'abbé Fernand Belleau, curé de St-Méthode, a passé quelques jours en promenade chez le Dr et Mme Belleau.

M. l'abbé Arthur Bergeron, vicarier, est revenu d'un voyage dans les provinces Maritimes.

M. Alfred Paradis, de Montréal, a passé la fin de semaine avec sa famille au lac Nicolet.

M. et Mme Wilfrid Girouard sont attendus en fin de semaine d'un séjour à Old Orchard, Me.

M. et Mme Auguste Quesnel, de Montréal, sont retournés dimanche après avoir passé quelques jours en visite chez Mme Auguste Quesnel.

Mlles Gendreau sont allées en promenade à Daveluyville, au commencement de la semaine.

Le pèlerinage annuel à Sainte-Anne de Beaupré, sous le patronage de Mgr Onil Milot, curé de Victoriaville, aura lieu les 3 et 4 août prochain. L'on pourra se procurer des billets au presbytère.

Les canadiens ne saurait rester indifférents aux manifestations d'amitié qui se sont déroulées à Paris, à l'occasion de la visite du Roi Georges VI et de la reine Elizabeth, nos augustes souverains, à la Ville-Lumière. L'entente cordiale entre l'Angleterre et la France se consolide. Tous les amis du bon ordre et de la paix s'en réjouissent, car l'union de ces deux grandes puissances est une garantie de sécurité, pour l'avenir, pour la civilisation et la liberté du monde. La démocratie, malgré ses faiblesses, ne disparaîtra pas de la surface du monde aussi longtemps que l'empire britannique et la république française uniront leurs forces pour la sauvegarder. L'Angleterre est une monarchie constitutionnelle, où le Roi règne mais ne gouverne pas. Il s'en suit que le Souverain ne peut commettre aucune faute.

Le roi Georges VI et la reine Elizabeth ont su gagner tous les cœurs. Aussi la France saluait-elle en leurs augustes personnes tous les sujets de l'immense empire sur lequel le soleil ne se couche jamais.

M. et Mme Elie Ducharme sont retournés à Montréal après avoir passé quelque temps chez M. et Mme Adélar Picher.

M. et Mme Raymond Ouellet et leurs enfants passent quelques jours en villégiature à Old Orchard, Maine.

M. et Mme C. R. Garneau, M. l'abbé Benoît Garneau et Mlles Garneau sont allés à Québec, dimanche.

Mlle Lucie Garneau est revenue d'une villégiature à la Malbaie.

HOMMES TRAVAILLEURS, voici la chance de votre vie. Faites de bons revenus toutes les semaines en vendant nos fameux produits JITO. Proposition avantageuse. Très petit capital requis. Pour détails et catalogue, écrivez: CIE JITO LITEE, 1031 Dorchester Est, Montréal, 21 juil. 6 f.

M. et Mme Lionel Kirouac, de Warwick, M. Roger Kirouac, Mlle Béatrice Kirouac, Mlle Jeannette Gaudel, de Victoriaville, M. Roland Kirouac, de Warwick, sont allées faire le tour du Saguenay.

La fanfare de Warwick est allée, dernièrement, au Saguenay.

M. Alphée Michaud, fils de M. Johnny Michaud, s'est fait couper une partie du pouce de la main gauche par une scie alors qu'il travaillait à la manufacture de meubles.

M. Léon Lambert, de Montréal, était en visite ces jours-ci chez son père, M. Honoré Lambert; il a aussi visité d'autres parents.

M. Raymond Lemieux s'est fait blesser par un éclat d'acier qui lui entra dans la jambe jusqu'à l'os.

Un auto dans lequel étaient M. Johnny Michaud, sa fille Maria, M. et Mme Ernest Gagné et leur fillelette Déliane, a capoté près de St-Eugène. M. Michaud a été blessé à un œil. M. Gagné souffre de douleur à la hanche et Mlle Michaud a été blessée à une lèvre.

BELLE FETE PAROISSIALE

A ST-PAUL DE CHESTER

Première messe solennelle du R. Père Campagna.—Premier canadien à faire partie de la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Picpus.

Dimanche, le 10 juillet, le Rév. Père Emile Campagna, de la Communauté des Pères des Sacrés-Cœurs de Picpus, France, célébrait sa première messe solennelle dans l'église de Saint-Paul-de-Chester.

Le nouveau prêtre était assisté par M. l'abbé Farley, curé de la paroisse, tandis que son frère, M. l'abbé Joseph Campagna, et M. l'abbé Foucault, vicarier, agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Ouellet, de la Fraternité Sacerdotale de la Pointe-du-Lac.

Les RR. Frères Louis-Gérard et Dominique, des Frères du Sacré-Cœur, tous deux frères du nouveau prêtre, étaient présents au sanctuaire. Dans l'avant-nef, on remarquait son père et sa mère, M. et Mme Trellé Campagna, ses frères, Elzéar, professeur de botanique à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Potatière et Mme Campagna; Maurice, d'Arthabaska, et Mlle M.-A. Boisjoli; Cyrille, de St-Paul de Chester, et Mme Cyr. Campagna; Joachim, finissant du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, lequel doit entrer le 17 courant chez les RR. Pères Oblats de Ville La Salle. Parmi les oncles et tantes, on remarquait M. et Mme Napoléon Campagna, de Victoriaville; Mme Urbain Boucher, Mlles Albini Campagna et Adèle Dancause, M. et Mme J. Baptiste Couture, de St-Paul, et de nombreux cousins et cousines.

A l'issue de la messe, il y eut dîner intime à la résidence de M. et Mme Trellé Campagna. Des discours y furent prononcés par M. l'abbé Léon Farley, curé, président de la fête, par le R. Père Campagna, le R. P. Ouellet, M. l'abbé Foucault, M. l'abbé Joseph Campagna, le R. Frère Louis-Gérard, s. c., et M. Elzéar Campagna. Ce dernier agissait comme maître de cérémonies.

Le R. P. Emile Campagna est le quatrième fils de M. et Mme Trellé Campagna à gravir les degrés de l'autel. Les trois premiers, l'abbé Joseph Campagna, est vicarier à St-Germain de Grantham, Nicolet, le R. Père Olyvia Campagna est supérieur à Rome d'une des maisons des RR. Pères de la Fraternité Sacerdotale, et le R. P. Gérard Campagna, des Missions Etrangères, est étudiant à Louvain. En outre, deux des frères du nouveau prêtre sont religieux chez les Frères du Sacré-Cœur et deux de ses Sœurs sont religieuses chez les Servantes du T. S. Sacrement.

Le R. P. Campagna a été élevé au Sacerdoce dans la Cathédrale de Chartres, France. Il est le premier canadien à faire partie de la Communauté des RR. Pères des Sacrés-Cœurs de Picpus.

UNE ANNEXION

Drummondville.—A sa dernière séance, le conseil a adopté en troisième lecture le règlement autorisant l'annexion des villes St-Pierre et Ferland à la cité de Drummondville. La réalisation de ce projet depuis longtemps en discussion est maintenant chose certaine. L'annexion sera officielle aussitôt les procédures d'usage complétées.

M. MACKENZIE KING
LE COMTE DE YORK-NORD

Woodbridge, Ont.—Le très hon. Mackenzie King, premier-ministre, parlera à un pique-nique qui aura lieu ici le 20 août. Il y a plusieurs années que M. King n'est pas venu dans le comté de York-Nord qu'il représentait autrefois aux Communes. Woodbridge est à 20 milles de Toronto.

Drummondville.—A sa dernière séance, le conseil a adopté en troisième lecture le règlement autorisant l'annexion des villes St-Pierre et Ferland à la cité de Drummondville. La réalisation de ce projet depuis longtemps en discussion est maintenant chose certaine. L'annexion sera officielle aussitôt les procédures d'usage complétées.

M. MACKENZIE KING
LE COMTE DE YORK-NORD

Woodbridge, Ont.—Le très hon. Mackenzie King, premier-ministre, parlera à un pique-nique qui aura lieu ici le 20 août. Il y a plusieurs années que M. King n'est pas venu dans le comté de York-Nord qu'il représentait autrefois aux Communes. Woodbridge est à 20 milles de Toronto.

Drummondville.—A sa dernière séance, le conseil a adopté en troisième lecture le règlement autorisant l'annexion des villes St-Pierre et Ferland à la cité de Drummondville. La réalisation de ce projet depuis longtemps en discussion est maintenant chose certaine. L'annexion sera officielle aussitôt les procédures d'usage complétées.

M. MACKENZIE KING
LE COMTE DE YORK-NORD

Woodbridge, Ont.—Le très hon. Mackenzie King, premier-ministre, parlera à un pique-nique qui aura lieu ici le 20 août. Il y a plusieurs années que M. King n'est pas venu dans le comté de York-Nord qu'il représentait autrefois aux Communes. Woodbridge est à 20 milles de Toronto.

Drummondville.—A sa dernière séance, le conseil a adopté en troisième lecture le règlement autorisant l'annexion des villes St-Pierre et Ferland à la cité de Drummondville. La réalisation de ce projet depuis longtemps en discussion est maintenant chose certaine. L'annexion sera officielle aussitôt les procédures d'usage complétées.

M. MACKENZIE KING
LE COMTE DE YORK-NORD

Woodbridge, Ont.—Le très hon. Mackenzie King, premier-ministre, parlera à un pique-nique qui aura lieu ici le 20 août. Il y a plusieurs années que M. King n'est pas venu dans le comté de York-Nord qu'il représentait autrefois aux Communes. Woodbridge est à 20 milles de Toronto.

Un thé vert sans égal THÉ VERT "SALADA"



BEAUTE

DEVOIR OU "PECHE MIGNON"

J'interromps la série d'articles sur les soins de beauté d'été que j'avais commencée en ces colonnes la semaine dernière, pour répondre à une "cousine" qui, à toute évidence, est offusquée par l'effort que je fais pour secourir l'apathie de certaines de mes compatriotes qui sont par trop négligentes de leur apparence. Déjà, au cours du carême, on m'avait fait le reproche de "pousser les femmes à la coquetterie en temps de pénitence". Je me suis efforcée, à l'époque, de prouver que si je pouvais mes lectrices à se faire belles, c'était bien moins dans le but de leur faire faire des conquêtes amoureuses (comme on semblait le suggérer) que de protéger leur santé... car les soins de beauté sont, à tout prendre, des soins hygiéniques élémentaires. Une femme doit avoir une poitrine bien développée, parce que les poitrines plates sont un indice de tuberculose, ou plutôt parce que les organes supérieurs du corps ne peuvent fonctionner normalement dans un thorax étroit. On doit utiliser des crèmes, dites de beauté, parce que celles-ci préviennent et guérissent souvent des affections de la peau, etc. etc.

La cousine, qui, cette fois, me fait des reproches, affirme qu'en diffusant des connaissances sur les soins de beauté, "j'éveille dans mes lectrices le désir d'attirer l'attention, de se faire admirer... que je les pousse aux dépenses exagérées... que j'occasionne des discordes familiales!"

Commentons par la fin de cette litanie! Mariée depuis dix-huit ans, ce n'est pas à moi qu'on peut dire que le souci de bien paraître part de la femme puisse occasionner la perte du repos intime. Bien au contraire, je suis persuadée que rien, plus qu'une coquetterie raisonnable puisse être plus susceptible de retenir l'amour du mari. Je connais, par contre, nombre de cas où des maris ont été littéralement chassés de leur foyer parce que leur compagne était toujours mal coiffée, habillée à la diable et ne se souciait nullement de soigner son apparence pour retenir l'amour de celui qu'elle avait "capté". Le seul souci de telles femmes semble être "d'attraper" le meilleur "parti" possible et de considérer qu'une fois revenues du traditionnel voyage de noces, elles "tiennent" leur homme et n'ont qu'à se laisser vivre sans souci des séductions que les maris peuvent trouver ailleurs que dans leur foyer!

Eh bien, cousines, je ne veux pas que vous puissiez m'accuser de faire un plaidoyer par trop personnel. Puisqu'il est des lectrices de cette colonne qui sont scandalisées par les propos que j'y tiens, c'est à l'église même que je vais m'adresser pour trouver des défenseurs. N'est-ce pas Mgr Tessier, le vénérable évêque de Châlons-sur-Marne qui a écrit: "Il est permis à la fiancée de se faire plus belle avec discrétion, pour imprimer plus profondément et plus gracieusement son visage dans le cœur qui va vivre de son affection et de sa vie et pour y pénétrer sous les traits ravissants qui ne s'effaceront plus."

"L'épouse a aussi le devoir de se parer de tous les charmes capables de conquérir et d'enchaîner

toujours l'époux qui l'aimera mieux à proportion qu'il sera plus près d'elle et qu'il pourra la distinguer entre les autres comme la plus charmante. Un ménage a toujours une cause intime de ruine quand la femme n'y est pas charmante!"

Après cela, que celles de mes lectrices qui sont timorées au point de n'avoir vu dans cette colonne qu'une nouvelle "embûche de Satan", sachant bien qu'elles errent gravement et que c'est précisément leur attitude à elles, sur ces questions d'hygiène et de soins de beauté qui sont la plus grande cause de désaccord dans les ménages.

Oui, soyez coquettes, cousines amies, car le bonheur est fait de toutes ces menues pratiques que je décris en ces colonnes. Et n'oubliez pas que mon principal souci est de vous aider à faire de vous toutes d'heureuses fiancées, d'heureuses femmes. J'ai publié à votre intention toute une série de feuillets sur les soins de beauté, soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds... la maigreur ou grasse excessive, bannissement des poils follets... développement du buste, transpiration excessive, etc. Ces feuillets ne contiennent pas un mot de réclame et ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Je vous les offre absolument gratuits contre l'envoi d'un timbre-poste de 3 sous pour chacun des feuillets qui vous intéressent. N'hésitez pas à m'en faire la demande et je vous les enverrai dans une enveloppe discrète n'en révélant pas l'origine. Adressez vos lettres à votre "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Cousine Blanche

RELATION DE VOYAGE

A.
A. C. J.
M.

Relation de voyage du Rév. Frère Henri, lors de son deuxième départ pour les Missions d'Afrique.

Le Frère Henri est le fils de M. et Mme Albert Gendreau, de St-Norbert d'Arthabaska.

(Suite)

Lundi, le 18 octobre:

Il pleut au lever et vers 8 heures, ça tombe à plein ciel, pour finir vers 9.30 h. Toutefois, le ciel est nuageux et l'atmosphère brumeuse nous cache la côte malgache; ce n'est que devant les pointes avancées que nous voyons, à travers la brume, la côte portant de gigantesques nues. La journée se passe monotonement: la température maussade tempère la jovialité et la préparation des malles, pour ceux qui descendent demain, retient dans les cabines la grosse fraction des passagers. Depuis que nous sommes sortis de la baie de Diégo-Suarez l'alizé souffle fort et le navire ballote. On dit qu'à l'est de Madagascar le vent rend toujours la besogne pénible aux navigateurs et l'histoire nautique de ces parages est bien tristement chargée.

Vers 3.30 h. C. F. Eustache est étendu sur sa couchette, la mer l'indispose... pourtant, comme nous, il se croyait désormais invulnérable... Je commence à fai-

re honneur aux mangues que j'ai achetées à Mohéti; elles sont mûres juste à point. A ma quatrième, le malade se lève en disant: "Il faut que je goûte à cela, c'a l'air trop bon..." Il en déguste quatre et ma ration double la sienne; aussi quand on sonne pour le thé, à 1 heure, nous n'avons nullement l'idée de descendre; nous décidons plutôt d'aller jouer aux cartes dans le salon. En allant pour nous lever, quand on sonne le souper, mon compagnon passe bien près de s'étendre par terre: le ballottage est fort comme jamais; or, le jeu l'avait tellement absorbé, qu'il ne s'en était pas rendu compte... En arrivant à la cabine pour faire la toilette, nous trouvons le C. F. Basile étendu sur son lit: ça ne va pas et nous soupçons privés de sa compagnie.

A l'heure du coucher, "le diable est aux vaches" dans notre cabine: à 9 heures, nous sommes couchés, Frère Eustache et moi, digérant nos mangues, le plus paisiblement du monde... Les deux autres vieux garçons arrivent, commencent à faire leur valise, à se raser, en prenant bien leur temps. Comme il nous est impossible de dormir avec un pareil rémède-ménage, une bataille d'oreillers passe bien le temps... Pour prendre notre revanche, quand les "dérangés" sont prêts à se mettre au lit, nous nous levons, faisons notre bagage en chantaht, déclamant, contant des histoires, nous nous rasons, l'un après l'autre évidemment, le plaisir dure plus longtemps... Sans le vouloir, C. F. Eustache a appris par cœur: "Bonsoir Monsieur Maillotte, vous avez trois poux dans vos culottes, un qui hante, l'autre qui rit et l'autre qui dit: "Bonsoir Monsieur Maillotte, vous avez..." Il est passé 11 heures quand nous redevenons sages... Le silence règne depuis quelque temps quand on entend le C. F. Hildège qui élève la voix: ne voulant pas avoir le dernier mot, il nous promet de se lever avant quatre heures demain matin et, s'il le peut, d'être encore plus tapageur que nous... Ça ne lui sera pas facile, certes, mais attendons, et d'ici là, bonne nuit.

Mardi, le 19 octobre:

Lever à 5.30 h. Imaginez comme on nous regarde avec de grands yeux: c'est la première fois qu'on nous voit en soutane... Tamatave est devant nous. Nous avançons très lentement; à cause des écueils, l'entrée du port est extrêmement difficile: certains épaves qui restent encore dans les parages recommandent au pilote l'extrême prudence.

De loin encore, une masse blanche, au fond de la baie attire les regards. Bientôt on distingue le profil d'une grande construction... c'est une église. Nous espérons bien que ce soit un temple catholique il y a tellement de protestants dans l'île, ne serait-ce pas un de leurs sanctuaires? Parfois ils ressemblent tellement aux nôtres que c'est à s'y méprendre.

Vers 7.30 h. nous passons, à bord, chez l'officier d'immigration. En en sortant nous trouvons le Révérend Père Dumas, S.J., venu pour s'occuper de nous et de nos bagages. Il nous fait passer aux douanes... merveilleusement: nous n'ouvrons pas même une valise. C. F. Eustache est aussi heureux qu'un condamné aux pires supplices qui recevrait soudainement son pardon; il garde un bien triste souvenir de son expérience avec l'officier des douanes à Paris. Le R. F. Dumas est le procureur des missions Jé-

suites de Madagascar. Il est très avantagusement connu, il connaît lui-même tous les employés, toutes les issues.

Il est en même temps curé de la paroisse des Européens et son église, dédiée à S. Joseph, est justement celle qui attire tant les regards comme on entre dans le port. A la mission nous trouvons son vicaire, M. l'abbé Jean-Baptiste Robson, un prêtre indigène et M. l'abbé Paubert, un curé de la Réunion, de passage. Tous ensemble, nous nous rafraichissons; on nous questionne longuement sur l'Exposition Internationale de Paris, sur notre voyage, etc. Nous nous renseignons sur notre départ pour Tananarive, que nous voulons aussi tôt que possible, demandons des nouvelles de nos confrères, au centre de l'île. Nous apprenons par une lettre du Cher

Frère Aimé, directeur-général, qui vient d'arriver par le courrier, que nous prendrons le train jeudi matin, comment notre renfort est impatientement attendu, le programme que nous devons suivre, etc.

Nous visitons l'église S. Joseph; elle est grande, propre, belle; elle est encore toute jeune, pas même quatre ans d'existence, mais la générosité des bienfaiteurs a pourvu à tous ses besoins. L'école paroissiale des garçons est tenue par les CC. FF. des Ecoles Chrétiennes. Le directeur, à Madagascar depuis 1892, colosse affable, causeur charmant, est un ancien élève des Frères du Sacré-Cœur de France, d'avant la dispersion. Il nous dit la haute estime qu'il a pour ses anciens maîtres, le souvenir reconnaissant qu'il leur garde et son bonheur de saluer en nous les continuateurs de leur œuvre. Nous-mêmes, nous remercions le C. F. Marcel un heureux souvenir.

Ce soir, Mgr Langevent et un de ses prêtres arrivent de Tananarive; ils s'embarqueront demain sur le Bernardin-de-St-Pierre pour la Réunion, leur champ d'action. De plus, il y a M. le Curé Fontaine, qui nous rencontrons cet après-midi, également de la Réunion et M. le curé Paubert déjà mentionné, qui l'accompagneront. Le R. P. Dumas est dans l'impossibilité de loger tous ces visiteurs cette nuit. Deux d'entre nous devront aller à l'autre mission de la ville, dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes; naturellement, par habitude ou que sais-je, j'irai avec C. F. Eustache.

Après dîner nous visitons le chantier du R. P. Dumas: il construit une école pour ses garçons, l'actuelle menace de s'écrouler au premier cyclone. Vers 1.30 heure le R. P. Lapeyre, S.J., curé de Notre-Dame-de-Lourdes, et son vicaire, M. l'abbé Jean-Baptiste Rakotobe, viennent ici par affaires; nous avons l'occasion de faire connaissance avec ces dévoués prêtres, pour C. F. Eustache et moi, nos hôtes de ce soir.

A 4 heures nous nous rendons chez le Commissaire du Port pour régulariser notre entrée dans l'île. Nous avons affaire à un gentilhomme cent pour cent et toute l'affaire est plutôt une distraction qu'un ennui. Deux du quatuor ont des noms quelque peu exceptionnels: C. F. Basile est un Nèron par son père et un Cauchon par sa mère; C. F. Eustache porte le nom de Sheehy, son dixième grand-père était écossais. Nos réflexions amusent fort le Commissaire, malgré qu'il doive prêter grande attention pour écrire exactement ces noms, surtout celui de Monsieur Edmour Sheehy.

Le révérend Père Dumas fait transporter nos malles à la gare: elles partiront demain en petite vitesse pour Tananarive. N'ayant pu trouver gîte dans l'hôtellerie Dumas, je prends donc avec mon compagnon d'infortune la direction de la Haute-Ville et c'est chez le R. P. Lapeyre que nous passerons la nuit... Le bon Père nous reçoit à bras et cœur ouverts. Quand il parle, C. F. Eustache doit se mordre les lèvres pour ne pas pouffer de rire: "Mes bons Frères, la maison est à vous, h...i...n... (étirez ce "hin" 3 ou 4 secondes). Vous êtes chez vous, h...i...n... Demain matin, h...i...n... nous avons messe à 5 heures, h...i...n... Si vous le voulez, h...i...n... Vous pourrez communier h...i...n... C'est un tic bizarre certes, mais ce Père est si bon, si recevant, que bientôt nous ne remarquons plus ce qui chez une nature rustique nous ennuierait, et prenons un singulier intérêt à l'entendre causer des œuvres des missionnaires de l'endroit, des revers et déceptions qu'ils souffrirent, de leurs plans pour l'avenir. Il cause longuement du cyclone de 1927 qui détruisit l'église et une grande partie de la ville. L'église Notre-Dame-de-Lourdes est moins riche que l'église St-Joseph, mais plus vaste et plus pieuse. Elle fut construite immédiatement après le désastre de 1927.

A 6.30 h. nous assistons aux exercices du mois du rosaire. La congrégation est nombreuse et édifiante de piété. On commence par réciter l'Angelus, on chante un cantique à la Madone, puis commence le chapelet: les pre-

mière, troisième et cinquième dizaines sont récitées, les autres chantées. Suivent d'autres prières et un cantique pour finir. Tout est en malgache, aussi, les deux petits Canadiens ne comprennent-ils rien.

Au souper, MM. les Curé Paubert et Fontaine que nous avons rencontrés à la Mission St-Joseph, arrivent pour souper avec nous et jouter de la délicate hospitalité du bon Père Lapeyre. A entendre ces deux curés parler de la Réunion, on dirait qu'il n'y a pas de pays intéressant comme le leur... M. le curé Fontaine a la langue aussi délicate que la plupart des femmes... Après la cène, chaude poignée de main à chacun, selon la belle coutume française, meilleurs vœux pour une nuit reposante, et à demain.

Mercredi, le 20 octobre:

Comme le bon Père Curé nous l'avait conseillé, nous assistons à la messe de 5 heures, h...i...n... et communions, h...i...n... Le nombre des assistants et des communions nous frappe: les Malgaches sont très matineux. Des prières sont récitées en commun ou des cantiques chantés presque tout le temps du Saint Sacrifice, durant la communion, distribuée une vingtaine de minutes, et même après la messe. Certes, à notre mentalité d'Amérique, ça semble exagéré, mais comme pour donner à une tige d'acier une certaine courbe, il faut la plier exagérément, car quand la pression aura cessé de la forcer, elle se redressera plus ou moins, ainsi pour former une chrétienté religieuse dans un pays neuf, il faut l'obliger, l'habituer à des pratiques de piété beaucoup plus nombreuses et longues que chez les chrétiens déjà séculaires. L'expérience des Missions dans tous les pays l'a eloquemment démontré.

Après déjeuner, Mgr Langevent vient à Notre-Dame-de-Lourdes; nous avons l'honneur de faire sa connaissance. Durant le court entretien qu'elle a avec nous Son Excellence se montre d'une affabilité, d'une bonté, d'une simplicité qui me rappellent nos évêques du Soudan.

A Tamatave, il pleut presque tous les jours, à cette saison; ce matin, nul n'est surpris de recevoir une averse; ici, avec une moyenne de 180 jours de pluie, il tombe environ 10 pieds d'eau.

Des affaires me font aller à St-Joseph. Au retour, vers onze heures, le soleil m'incommoda fortement; je suis évidemment



GIN De Kuypere

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous le surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

déshabitué aux tropiques.

Vers 3 heures, avec C. F. Eustache, je me rends à la gare pour acheter nos billets pour Manjakandriana, un poste de nos Frères en-deça de la capitale. Moyennant 2 francs nous retenons nos places sur le train pour demain: ceux qui négligent cette précaution risquent de ne pas trouver place. Plusieurs des passagers du Bernardin-de-St-Pierre, descendus ici hier, doivent monter à la capitale; en temps ordinaire, le voyageur prévoyant ne manque pas de retenir sa place; or l'arrivée d'un paquebot fait les places plus rares encore. Au retour nous nous arrêtons longuement au cimetière. Les Malgaches ont le culte de leurs morts; or comme les Européens tiennent à ne pas recevoir de leçon des indigènes, selon un dicton vulgaire, "ils doivent se pousser". Aussi, ce n'est beau et propre dans cet enclos sacré!

Un mot sur Tamatave: Premier port de l'île, au point de vue importance, Tamatave est située sur la côte est de Madagascar (province Betsimisarakana) au fond d'une rade très ouverte, fermée par des bancs de madrépores. La création de la voie ferrée en fait le déversoir obligatoire de tous les produits évacués des hauts plateaux; de même les importations européennes, vaant de monter en Imérina, et dans la région de Sihanaka, transitent par Tamatave. Le chemin de fer, dont cette ville est tête de ligne, offre

toutes facilités pour se rendre à Tananarive. Mais, seuls les bagages à main sont acceptés et un maximum de 15 kilogrammes (33 livres) est fixé par personne. Le reste doit être expédié par freight. Au point de vue cultes, la Mission catholique a 22 églises, la mission anglicane, 102 églises; la mission protestante, 55 temples et le culte musulman, une mosquée, dans cette province. Vous voyez quelle tâche longue et ardue nos missionnaires ont et auront à accomplir pour arracher ces peuplades au paganisme ou à l'erreur.

Après souper, nos charmants hôtes nous font leurs adieux; demain matin leur ministère les retiendra jusqu'à au moins 7 heures... et nous serons déjà partis. Nous ne savons comment les remercier de leur charme et de leur cordiale hospitalité.

(à suivre)

CHALET A VENDRE

Un chalet au Lac Nicolet, confortable et en très bon ordre. Conditions faciles.

S'adresser à HENRI VALLIERES, Nicolet, ou à ALBERT BERGERON, Arthabaska. 5 mai j.n.o.

Papier Cellophane de toutes les couleurs en vente à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, à 20 cents le rouleau. L'ouvrage en plus.

LES BAS PRIX D'ÉTÉ

Sensationnels

Etablissent un Nouveau Standard de Valeur pour le gros

PNEU "R-1" GOOD YEAR



• ÉPARGNEZ DE L'ARGENT... C'est le temps d'équiper votre auto avec de nouveaux Goodyear — et le pneu que nous suggérons est le Good-year R-1 — le pneu de grand millage qui est maintenant offert à de nouveaux bas prix pour l'été. Venez voir le pneu "R-1"... il donne davantage... coûte moins cher que n'importe quel pneu régulier. Et nous l'avons... de la dimension qu'il vous faut... à deux prix différents. Achetez maintenant et épargnez de l'argent! Laissez-nous voir montrer la LIFE-GUARD GOODYEAR... la seule protection assurée contre les dangers que présentent les éclatements de pneus.

J. C. VEZINA & FILS, ENR. VENDEURS AUTORISÉ VICTORIAVILLE, P. Q.



MOTEURS A GAZOLINE REMIS A NEUF OFFERTS A PRIX REDUITS

Un lot de bons MOTEURS A GAZOLINE, remis à neuf, de 1 1/2 C.V. jusqu'à 10 C.V. Tous garantis pour 1 an.

Un BANC-SCIE à bois de corde, usagé.

Vendrons à prix réduits

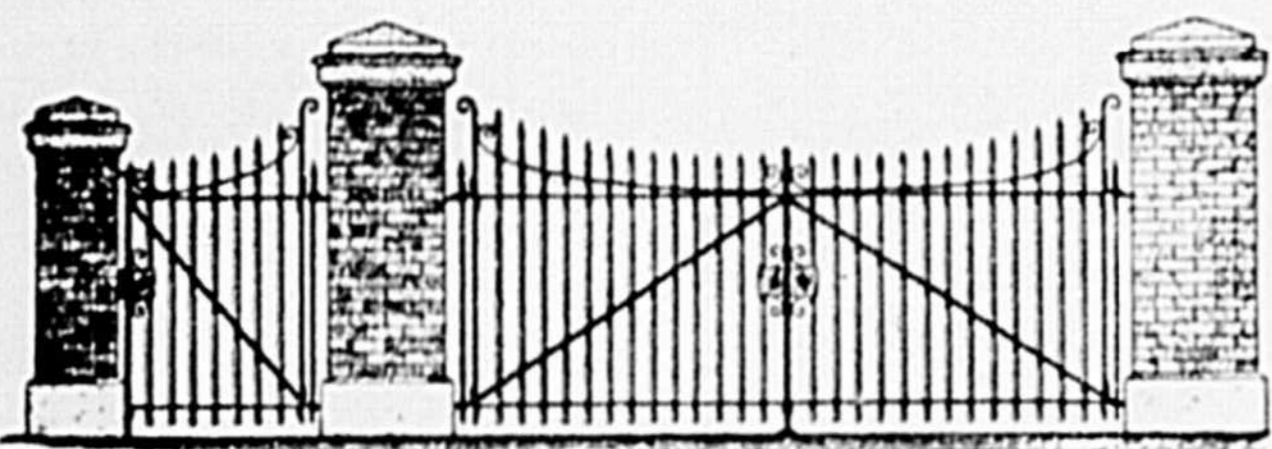
Bois de chauffage accepté en acompte.

POSTE DE SOUDURE

Notre installation moderne pour SOUDURE "Electrique" et aussi à l'Oxygène et Acétylène nous permet d'exécuter tous les travaux.

Travaux de fer Ornemental exécutés avec soin:

CLOTURES, ESCALIERS, TREILLIS, ETC



La Fonderie "Universel" Enregistrée VICTORIAVILLE, QUÉ.

CHANSONS FRANCAISES

avec musique
PRIX 10 SOUS

Plus deux sous pour malle

En vente à

La Librairie de L'UNION
Arthabaska

Voici les titres:

- "A son chevet"
- "Adieu... Hawaii"
- "Apprenez-moi des mots d'amour"
- "Bella Ragazza"
- "C'est à Robinson"
- "C'est un mauvais garçon"
- "Chanson pour ma brute"
- "Complainte de Pierrot"
- "Derrière les volets"
- "Dis-moi tout bas..."
- "Dans la fumée"
- "Ecoutez les mandolines"
- "En septembre sous la pluie"
- "Huit heures sonnent, le samoureux son réunit"
- "Imagions"
- "Je ne donnerai pas ma place"
- "J'aime les femmes, c'est ma folie"
- "J'ai tout quitté"
- "Je l'aime c'est tout..."
- "Le chant de la pluie"
- "Le rêve passé"
- "Le bonheur n'est plus rêve"
- "Le tango de Lola"
- "La marche de Marjolaine"
- "La petite Mousmoute"
- "Les premiers effaces"
- "Les deux guitares"
- "Mimi, la petite ouvrière"
- "Mon cœur vous dédie sa mélodie"
- "Ma Normandie"
- "Nénette et Rintintin"
- "Nuits Napolitaines"
- "Notre amour a passé comme un rêve"
- "Notre maître l'amour"
- "Pour toi"
- "Pour une nuit d'amour"
- "Quand je mendors"
- "Rien qu'un chant d'amour"
- "Sans toi j'ai du chagrin"
- "La chanson pour Nina"
- "T'aimer"
- "Tant qu'il y aura des étoiles"

Chansons à 15 sous

- "Après de la Seine"
- "Au fil de l'eau"
- "Aveu"
- "Au delà des nuages"
- "A minuit sur la plage"
- "Bercé par la houle"
- "Bientôt"
- "Bohémienne aux yeux noirs"
- "Chante mon moulin"
- "C'est un petit village"
- "C'est un petit nid"
- "Cher moi"
- "C'était écrit"
- "Cueillir vos lèvres"
- "Chez-vous en Espagne"
- "Chanson pour Nina"
- "Colombella"
- "C'est toujours la même chanson"
- "Dans le chemin creux"
- "Dernière lettre"
- "Doux secret d'amour"
- "D'amour en amour"
- "Dans le jardin de mes rêves"
- "Dans mes bras"
- "En allant à la fontaine"
- "Elle... rien qu'elle"
- "Femmes que vous êtes jolie"
- "Grenade mes amours"
- "Il ne faut pas briser un rêve..."
- "Il est tard mon amour"
- "Il existe une blonde"
- "Je veux te le dire... au micro"
- "Je reviens au fil de l'eau"
- "Je n'avais qu'un seul amour"
- "J'ai le sourire de Grand'Mère"
- "L'enfant de la misère"
- "La maison du rêve"
- "Le plus beau refrain"
- "L'Étoile où brille l'amour"
- "La petite Église"
- "La Bas"
- "Les beaux jours"
- "L'oiseau et la fontaine"
- "La Veuve Joyeuse"
- "Le secret de tes caresses"
- "Loin des guitares"
- "Les succès Piccolo"
- "La barque d'Yves"
- "La chapelle au clair de lune"
- "La chanson des fondoliers"
- "La chanson de fondolier"
- "Le mur de ton jardin"
- "Les châteaux"
- "Le soir quand on est deux"
- "Légende du petit navire"

NOCES D'ARGENT

Kingsey Falls.—Dimanche, le 10 juillet, se réunissaient un grand nombre de parents et d'amis à la demeure de M. et Mme Joseph Bolduc, à l'occasion du Jubilé d'argent de ces derniers.

Parmi l'assistance, on remarquait les hôtes d'honneurs, M. et Mme Joseph Bolduc, les organisateurs de cette agréable soirée, M. Armand Gélinas et Mlle Fernande Bolduc, M. Ubald Lambert et Mlle Anne-Marie Bolduc, leurs autres enfants, Armand, Maurice et Florence; venait ensuite M. et Mme Adélaré Bolduc, père et mère du jubilaire, M. et Mme Ephrem Lafrance, père de la Jubilaire, M. et Mme Napoléon Camiré, Mme Napoléon Lafrance, M. et Mme Albert Corriveau, M. et Mme Onésime Bolduc, M. et Mme Adélaré Bolduc, (fils), M. et Mme Donat Guay, M. et Mme Eloi Grenier, M. et Mme Albert Tessier, M. et Mme Robert Beaudoin, M. et Mme Uldège Lafrance, M. et Mme Amédée Bolduc, M. et Mme Alfred Lafrance, M. et Mme Emile Gagnon, M. et Mme Armand Pepin, M. et Mme Léo-Paul Bissonnette, Mme Ernest Saint-Laurent, M. et Mme Ronald Poisson, M. et Mme Joseph Dion, M. et Mme Ernest Giguère, M. Henri Grenier et Mlle Rose Desharmais, M. Achille Prince, M. Auguste Sévigny et Mlle Cécile Lafrance, M. Lucien Jolibois et Mlle Thérèse Roux, M. Armand Beaudoin et Mlle Marie-Poisson, M. Gérard Beaudoin et Mlle Lucile Dion, M. Lucien Desharmais et Mlle Pauline Dumouchel, M. Roger Corriveau, Mlles Lucienne et Lise Corriveau, MM. Jean et Omer Dumouchel, M. Marcel Dion, Mlles Yvette et Germaine Guay, Mlle Cécilia Lafrance, MM. René et Roland Poisson, M. Bruno Marcotte, MM. Roland et Alcide Bolduc, Osear et Lucien Jalbert, Paul Letarte, M. Roux, M. Prévost, M. Gérard Thibaudau, M. Raoul Tessier, M. Lurien Guay, Mlle Jeanne-Rose Tessier, M. Lionel Giguère, M. Edgar et Paul Emile-Prince, Mlle Monique Gagnon, Mlle Solange Lafrance, MM. Marc et Clément Lafrance, MM. Marcel et Réal Beaudoin, M. Ernest St-Laurent.

Une adresse leur fut lue par leur fille Florence, et une bourse leur fut présentée par leur garçonnet Maurice.

M. Joseph Bolduc sut très bien remercier l'assistance de leur témoignage d'amitié en cette occasion.

Un succulent goûter et des rafraichissements furent servis.

Tous se séparèrent à une heure très avancée, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

Aux heureux jubilaires nous souhaitons beaucoup de bonheur et une longue vie!

Kingsey Falls

—Mlle Lucile Dion est allée à Plessisville, la semaine dernière.

—M. et Mme Wilfrid Bolduc, M. et Mme Amédée Bolduc, de Ste-Hélène de Chester, ainsi que Mlle Juliette Bolduc, de Magog, en visite chez M. Adélaré Bolduc, et M. Albert Tessier.

—Mlles Fernande et Anne-Marie Bolduc, institutrices, sont allées à Nicolet, assister au congrès des Institutrices Rurales de la Province de Québec, accompagnées de Mlles Marie et Germaine Chabot et de Mlle Lucile Bourgault.

—M. Roger Corriveau est revenu parmi nous, après avoir passé quelques mois en Abitibi.

—M. et Mme Philippe Lafrance, leurs filles Jeannette et Mabel, de Dover, N. H., en visite chez M. Joseph Bolduc, dernièrement.

—M. Armand Gélinas, M. Bruno Raiche, Mlles Fernande et Anne-Marie Bolduc à Drummondville, lundi dernier.

—Mlle Pauline Dumouchel passe la semaine chez des amis à St-Félix.

FUNERAILLES DE M. L. POLIQUIN

St-Paul de Chester.—Mercredi, le 13 juillet, à 9 1/2 heures, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Lazard Poliquin, époux de Desneiges Nadeau, à l'âge de 93 ans et 5 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léon Farly. Le service fut chanté par M. l'abbé Foucault.

La quête fut faite par M. Antonio Roy et M. Antoni Marcoux, de Victoriaville.

Portait la croix, M. Wilfrid Poliquin, de St-Paul; le corbillard était conduit par M. Nelson Poliquin, de St-Paul. Portaient le cercueil, MM. Adélaré et Emile Poliquin, de Victoriaville, Richard Poliquin, d'Asbestos et Joseph Poliquin, de St-Paul, tous petits-fils du défunt.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Desneiges Nadeau, ses garçons, MM. Laurent et Rosaire Poliquin, de St-Paul, Joseph Poliquin, de Victoriaville, et Delphis Poliquin, de Manchester, N. H., ses filles, Mmes Caroline St-Jean et Mme Albert Courtois (Lucienne), de Manchester, N. H., et Mlles Philomène Poliquin, de St-Paul, son gendre, M. Albert Courtois, ses brues, Mmes Laurent et Rosaire Poliquin, de St-Paul, Mme Joseph Poliquin, de Victoriaville, et Mme Delphis Poliquin, de Manchester, N. H.

Suivaient la dépouille mortelle, outre ceux mentionnés plus haut, ses petits-enfants, MM. et Mme Antoni Marcoux, Adélaré et Emile Poliquin, Antonio Roy, MM. Gabriel et Emery Poliquin, tous de Victoriaville, et Félix Marcoux, de Victoriaville, M. et Mme Lionel Desharmais, Honoré Fecteau et Nelson Poliquin, de St-Paul, M. Henri Courtois, de Manchester, M. Benoît Poliquin, de St-Paul, Roland, Marcel, Marie-Claire et Réjeanne Marcoux, de Victoriaville.

Parmi les étrangers on remarquait M. et Mme Alphonse Martel, Mme Aimé Bergeron et son fils, M. Patrick Therrien et son fils, M. et Mme Pellerin, M. André Boucher, tous de St-Paul, et bien d'autres.

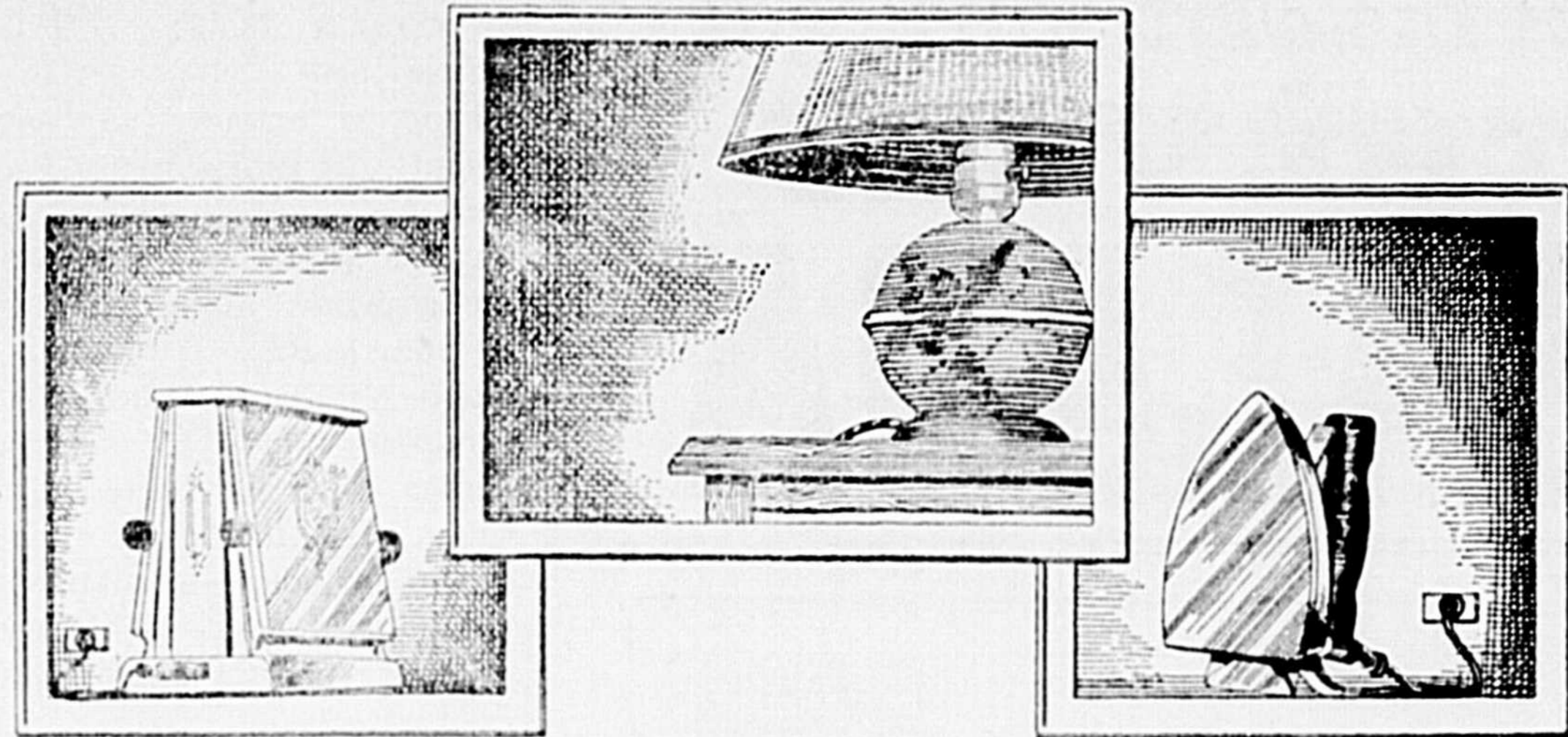
M. Lazard Poliquin était arrivé à St-Paul de Chester en 1872; il a toujours demeuré avec sa pleine connaissance jusqu'à sa mort; en lui disparaît le plus vieux citoyen de la paroisse de St-Paul.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

COCHETS ENGRAISSÉS PLUS TOT

Il y a avantage sous plusieurs rapports à vendre les cochets avant qu'ils soient arrivés à l'âge des poulets de broche (roasters); on dépense moins en nourriture et en logement. Les poulottes ont plus de place à leur disposition et une meilleure chance de se développer. Si l'on pouvait obtenir des prix raisonnables pour les cochets d'un poids léger, beaucoup de producteurs auraient avantage à vendre un grand nombre de leurs cochets de surplus aux poids de trois à quatre livres, dit M. H. S. Gutteridge, Service de l'aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

On considère que c'est une bonne pratique que de séparer les cochets des poulets dès que l'on peut distinguer les sexes. A partir de ce moment, les cochets que l'on se propose d'envoyer au marché lorsqu'ils auront atteint le poids de 3 à 4 livres, devraient être tenus séparément, et on leur donnera une ration normale, riche en protéine jusqu'à l'âge de 8 à 10 semaines, ou jusqu'au poids de 2 1/2 livres environ pour les Rocks Barrés. La rapidité du développement et de la formation des os pendant cette période fait qu'il est essentiel de donner une ration riche en protéine et en substance minérales. Cette ration peut se composer de grain et de pâtée ou ce peut être une ration tout pâtée. Pour la façon de mélanger ces rations, on peut se renseigner au collège d'agriculture ou à la ferme expérimentale la plus proche; l'on peut aussi se servir d'un mélange de bonne qualité préparé dans le commerce. En ce qui concerne les cochets Rocks Barrés, on devrait arriver au poids de 3 livres à l'âge de douze semaines environ et à celui de 4 livres à l'âge de



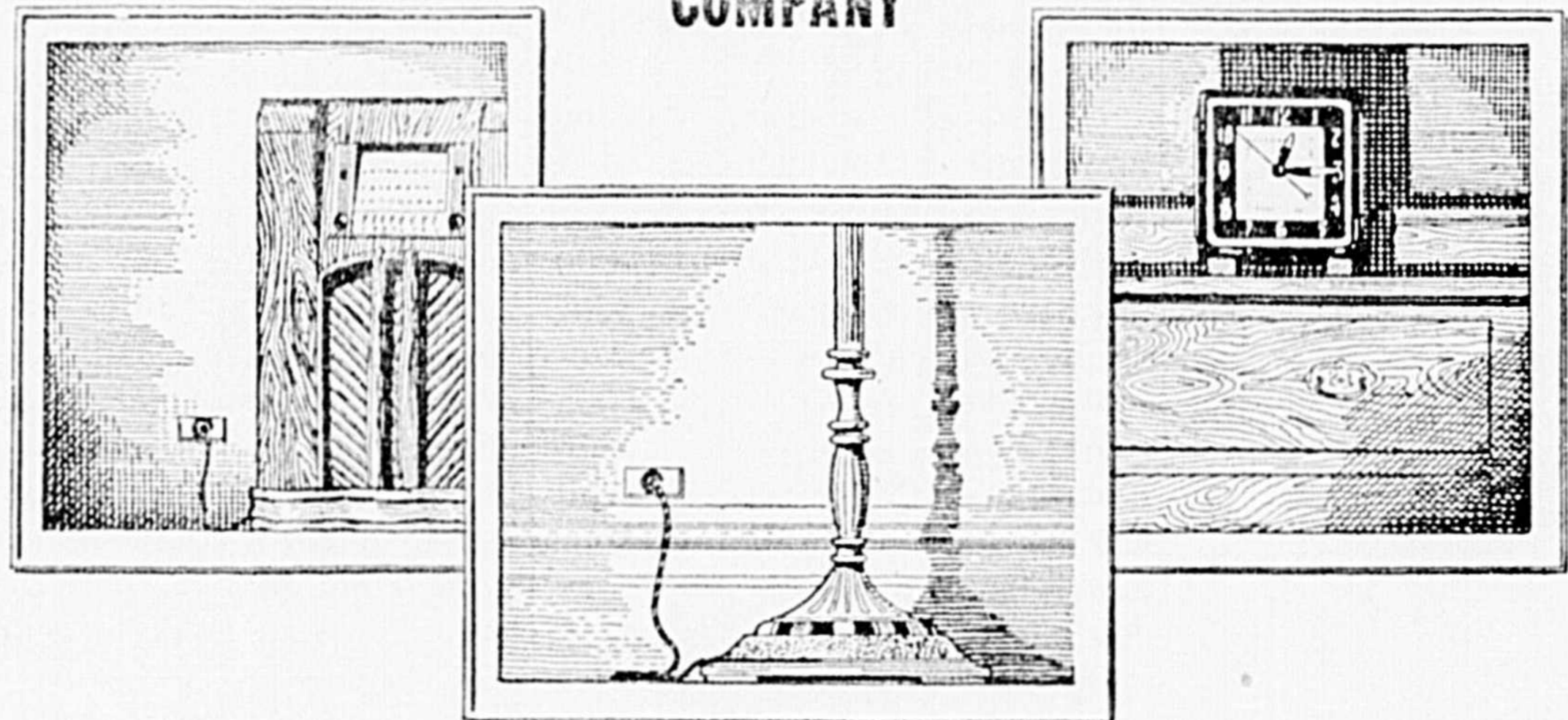
Modernisez votre maison avec des Prises de courant commodes

Obtenez de votre service électrique le meilleur rendement possible. Faites poser des prises de courant là où vous en avez besoin et débarrassez-vous des longs fils électriques. Ces prises sont peu coûteuses à installer et les services qu'elles rendent valent bien les frais d'achat. Voyez un entrepreneur compétent en installations électriques qui vous indiquera ce qu'il vous faut pour moderniser votre système électrique.

Nous payons l'électricien et vous nous remboursez par mensualités minimes.

Si vous ne connaissez personne capable d'exécuter ce travail, nous vous donnerons les noms des électriciens de votre localité.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY



seize semaines. L'engraissement devrait être commencé quatre semaines avant l'époque où les poulets doivent être mis sur le marché.

Il faut restreindre le parcours de façon à réduire autant que possible l'activité des oiseaux. Un petit enclos bien ombragé est le plus satisfaisant, on peut aussi retenir les poulets dans les poulaillers si c'est nécessaire. Toute la nourriture doit être donnée sous forme de pâtée molle, mélangée avec du lait écrémé ou du lait de beurre et en trois repas par jour; on donne à chaque repas la quantité qui peut être consommée en vingt minutes et l'on enlève tout ce qui reste au bout de ce temps. Il faut se servir d'une pâtée engraisseuse. De tous les grains moulus, c'est le blé d'Inde qui est le plus satisfaisant pour l'engraissement; viennent ensuite le sarrasin et le blé dans l'ordre énuméré. Ces grains devraient donc constituer la plus grande partie de la ration d'engraissement. L'emploi de l'un ou l'autre de ces grains donnés séparément comme la céréale unique dans la ration d'engraissement, a permis

d'obtenir une très bonne augmentation de poids. Il peut y avoir des inconvénients à se servir de blé d'Inde jaune quand on veut avoir une chair blanche, et cependant, l'effet jaunissant du blé d'Inde n'est que très faible par comparaison à celui de la verdure dont les oiseaux se nourrissent sur le parcours. Si l'enclos dans lequel on tient les poulets n'a pas de verdure, on aura beaucoup plus de facilité à obtenir une chair blanche. Une autre addition qui aide beaucoup à obtenir la formation d'une bonne qualité de graisse est du suif de bœuf ou de mouton incorporé à la pâtée dans la proportion de 5 pour cent. On fait fondre cette graisse et on la mélange rapidement avec la pâtée tandis qu'elle est chaude ou on peut la désagréger en petites particules en la plongeant dans de l'eau très froide lorsqu'elle est chaude et en mélangeant les particules rompues avec la pâtée. Lorsqu'ils sont prêts pour le marché, on fera jeûner les cochets pendant 12 à 18 heures avant de les sacrifier.

En suivant soigneusement les procédés que nous venons d'indi-

quer, on n'aura aucune difficulté à obtenir des oiseaux bien en chair avec une bonne couverture de graisse. Il est à peine nécessaire de dire cependant qu'une saignée ou une plumaison mal faite ou un refroidissement insuffisant de la carcasse peuvent faire perdre tout le fruit du bon traitement que nous venons d'indiquer.

EXPOSITION DE TIMBRES- POSTE A MONTREAL

"L'Union Philatélique de Montréal, organise une exposition de timbres-poste pour les 14, 15 et 16 octobre prochain. C'est la troisième exposition de l'Union Philatélique de Montréal où le public sera invité à admirer les belles vignettes postales du monde entier.

Les promesses d'adhésion reçues de toutes parts sont un préage de succès. Nombre de collectionneurs ont déjà retenu leur cadre et ont fait savoir quels timbres ils exposeront.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. J. O. Roby, organisateur, 5227 Avenue Delorimier, Montréal, P. Q., Canada.

Une source de pure satisfaction

Partout où les gens se rencontrent pour déguster de bonnes choses, vous trouvez la Black Horse—la bière préférée des Canadiens! Saine et reconstituante—populaire depuis cinq générations—cette bière fameuse est toujours appréciée à l'égal d'un ami fidèle. Levez votre verre et voyez la différence! Quand vous avez soif, vous trouvez dans chaque gorgée de cet incomparable breuvage, une saveur moelleuse et satisfaisante. La Black Horse favorise aussi la digestion. Comme source de pure satisfaction, elle est sans rivale. C'est pourquoi...

La Black Horse est bue par plus de gens que toute autre BIÈRE en bouteille



AUX AMATEURS DE PHOTOGRAPHIES

A la demande de nos clients la Librairie de "L'Union", Arthabaska, tiendra, à l'avenir, un assortiment complet de FILMS pour Kodak. Ceux qui en auraient besoin pourront s'adresser à nous.

Les commandes par la malle recevront notre plus prompt attention.

A VENDRE

Poste de Commerce à vendre. En face de la banque Canadienne Nationale, voisin de la Librairie St-Jean, rue Notre-Dame, Victoriaville.

S'adresser à: Succession de Dame D. O. BOURBEAU.

Victoriaville.
7 juil. 3 f.

ASSURANCES
 Feu—Maladie—Accidents
 Automobiles—Vol—Vitrès

Représentant les
 Meilleures Compagnies

**AUGUSTE
 BOURBEAU**
 B. A., B. C. L.,
 186 Notre-Dame,
 VICTORIAVILLE, P. Q.
 Téléphone 357



Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—“Soignons fiers de notre Ville. Aidons à la rendre des plus attrayantes. Tous à l'œuvre pour un nettoyage complet, même jusqu'au fond des cours. Mettons de l'ordre et de la propreté partout pour conserver son cachet de beauté à notre Ville”. Cette circulaire a été distribuée par la ville en mai dernier et a encore son à propos.

—M. et Mme Roméo Bourbeau, de Longueuil, étaient de passage, dimanche, chez Mlle G. Bourbeau.

—Nous avons appris avec chagrin le décès de M. Alcide Lessard, fils de feu Georges Lessard, décédé récemment, et de Mme Lessard, et époux de Dame Anita Martin, arrivé le 6 juillet, et inhumé le 8 juillet en notre cimetière paroissial. Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, deux enfants en bas âge, sa mère et des frères. Nous offrons à sa famille éprouvée nos sympathiques condoléances.

—Mme Philias LaCroix, née Roseberry, ci-devant de Victoriaville et maintenant de Manchester, N. H., est venue en visite chez sa sœur, Mme George Lessard.

—M. et Mme Emile Thibodeau, M. l'abbé Jules André Thibodeau, vicaire à Bécancour, Mlle Marie-Paule Thibodeau, sont allés dernièrement à Manchester, en visite chez des parents.

—M. J. H. Tardif, son fils Tarcède Tardif, sont partis samedi pour Manchester, d'où ils ramèneront Mme Tardif, qui est en visite chez des parents depuis une quinzaine.

—Le docteur Brassard, de Princeville, M. Fernand de Hearne, Mme de Hearne, de Montréal, Mme Gaston Grenier, de Plessisville, étaient en visite chez leur parent, M. Emile Thibodeau.

—M. Cyrille Labrecque, Mme Labrecque, sœur de Mme L. C. Vallière, le jeune Benoit Labrecque, sont venus en visite chez M. et Mme L. C. Vallière, rue Académie.

—Mlles Lucile et Jeanne Bousseau, de Montréal, sont venues en visite chez Mlles Cantin, filles de M. George Cantin, industriel.

—M. F. Edouard Alain est revenu d'un voyage d'affaires à Chicago.

—M. René Cloutier, représentant de la Eastern Furniture, est allé visiter les expositions de meubles à Chicago, ces jours derniers et était accompagné de Mme Cloutier.

—Nous apprenons avec un profond chagrin le décès du père de notre digne Supérieure de notre couvent de la Congrégation Notre-Dame, M. Nicol, et nous offrons à Madame la Supérieure l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

—Mlle Antoinette Pichette, rue Académie, a passé quelques jours de vacances chez des parents à Québec.

—On se demande si nos fer-

blantiers connaissent bien les principes de la ventilation et du chauffage. Il y a des cours à suivre et qui demandent un gros travail. Nous aurons une école des Arts et Métiers cet automne et nos ferblantiers ne perdront pas leur temps s'ils veulent se donner la peine de suivre assiduellement ces cours.

—Pèlerinage à la Bonne Sainte Anne, le trois août prochain. Départ de Victoriaville à 1.45 heure p. m. (heure solaire). De Lévis à Ste-Anne le voyage se fait par eau ce qui nous rappellera les premiers pèlerinages, si beaux et si enchanteurs. Son Excellence Mgr Lafortune présidera ce beau pèlerinage, et ce sera une excellente occasion pour notre nouvel évêque de se mettre en contact avec des ouailles du diocèse de Nicolet. Nous espérons que, autant que possible, les fidèles se feront un devoir d'assister à un très beau pèlerinage. Le retour aura lieu le lendemain.

Ce pèlerinage est sous le distingué patronage de Mgr Onil Milot, P. D., curé.

—M. et Mme J. O. Carignan, M. André, Mlles Lucile et Yvette Carignan, M. Philippe Marchand, avocat, sont allés passer le dimanche à la pointe St-Joseph, près de Sorel, belle plage qui voisine le fleuve St-Laurent. M. Marchand est revenu mardi après-midi. Mlle Gisèle Baril faisait aussi partie du voyage.

—Le Rcv. Père René, des Pères Franciscains, qui a passé quelque temps chez sa mère, Mme Zéphirin Ducharme, et chez son frère, M. Maurice Ducharme, repart jeudi de cette semaine pour Sorel.

—Un bon mnéographe à vendre, en bonne condition. S'adresser au numéro 186, rue Notre-Dame.

—Les journaux annoncent de la mobilisation dans les pays de la Petite Entente. Gros signe d'encouragement à la fabrication des munitions. Ça va et vient, et ce sont les agents de la mort, fabricants de canons, de bombes, contrôleurs des grands journaux, qui poussent ces annonces. Pourtant il faudrait que le peuple se réveille, et mette tous ces agents de la mort à la tête des armées, des l'annonce d'une guerre.

—Nos militaires de la Fourth Army sont revenus samedi du camp Peltewawa, Ontario, enchantés de leur voyage. Ils n'ont que des éloges à faire des traitements reçus au camp par les hauts officiers. Nos gens revenus sont le lieutenant Ernest Lecomte, le lieutenant Archambault, le sergent Renault, le lance-sergent J. Alié, le lance-caporal Antoni Bergeron, le lance-caporal Roger Gosselin, le sapeur Roger Hébert, le capitaine LaFrance, qui est allé au devant des militaires à Richmond.

—M. Armand Bourbeau, de St-Hyacinthe, a passé le dimanche chez son père, M. Auguste Bourbeau.

—On nous rapporte que la manufacture de biscuits a repris le travail comme de plus belle. Tant mieux et nous lui souhaitons succès.

PROMOTION DES ELEVES DE 4e ANNEE

Ste-Eulalie.—Il nous fait plaisir de faire connaître les succès remportés par les élèves du couvent et des écoles de la paroisse. Voici les noms des élèves qui ont réussi l'examen de juin 1938.

Maximum 70 points	
Mlle Jeanne-Rose Morin	50.2
M. Robert Houle	45.6
Mlle Françoise Hamel	43.9
Mlle Georgette Hélie	42.9
Mlle Marie-Marthe Godin	42.2
Mlle Gisèle Leblanc	41.8
M. Gérard Chaput	40.3
Mlle Blanche Chass	38.7
Mlle Yvonne Doucet	38.7
Mlle Fernande Cormier	38.6
Mlle Aline Martel	38.5
Mlle Georgette Richard	38.1
M. Ubald Beaumier	38.1
Mlle Alice Boudreau	37.1
Mlle Yvette Désilets	37.0
M. Lionel Chaput	34.8
Mlle Thérèse Leblanc	34.6
M. Ubald Aubry	32.1
M. Gilles Deschênes	30.5
M. Rosaire Nourry	30.0

Certificats d'études

M. Germain Leblanc	78.1%
M. Johnny Doucet	77.4%
Mlle Simonne Hébert	76.6%
Mlle Laurette Paquette	76.4%
Mlle Cécile Prince	75.6%
M. François Désilets	74.0%
Mlle Benoîte Hamel	73.8%
M. Onil Prince	73.3%
M. Lucien Nourry	70.8%
Mlle Dorice Nourry	66.9%

Certificats d'études primaires de 8e année

Mlle Françoise Aubry, 83.9 sur 120
 Prix spéciaux pour l'agriculture offerts par M. le Curé, mérités par M. Johnny Doucet, école No. 2; M. Robert Houle, école No. 6; M. Roger Chassé, école No. 5.

Prix très spéciaux donnés par M. Magnan, chef du département des jeunes agriculteurs, de Québec, gagnés par M. Germain Leblanc, école No. 6; M. André Lacharité, école No. 5.

Prix spéciaux par un bienfaiteur: Catéchisme, 9e, 8e, 7e, 6e, 5e, le années, gagnés par M. Léo Lemay, école No. 1; et M. Gérard Chaput, école No. 8.

Des élèves de 3e et 2e années, gagnés par M. Laurent Nourry, école No. 2.

Ter année, par M. André Martel, école No. 8.

Prix pour concours d'écriture, le année, gagnés par Mlle Fernande Cormier, école No. 5; 3e année, par Mlle Gisèle Houle, école No. 6.

Le Canada et l'Inde sont les deux principaux producteurs de graine de lin de l'Empire britannique. En raison de ses propriétés siccatives, l'huile de lin est employée principalement dans la fabrication de la peinture, des vernis, du linoléum et de l'encre d'imprimerie et aussi, mais dans une faible mesure, pour fins comestibles et dans la fabrication du savon. Le tourteau de lin est aussi très employé, de même que les autres tourteaux oléagineux pour l'alimentation des bestiaux.

PROGRAMME

AU THEATRE VICTORIA

à Victoriaville

(heure avancée)

Ouverture chaque soir à 8.15 h. excepté les dimanches et jours de Fêtes religieuses.

Les intéressés sont priés de prendre note que jusqu'à nouvel ordre il n'y aura pas de matinee le samedi.

Samedi-Lundi, 23-25 juillet

Maurice Chevaier, dans "AVEC LE SOURIRE"
 En plus nouvelles du monde entier.
 Adm. 25-30 cts (taxes incluses)
 Matinée spéciale à 2.30 h. (heure avancée). Adm. 25 cts, taxes incluses.

Mardi-Mercredi, 26-27 juillet

"THE ROAD BACK"
 avec toute une constellation d'étoiles. Un drame de la grande guerre qui fait réfléchir. En plus, sujets courts.
 Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Jeudi, 28 seulement

"YOSHIWARA"
 Avec Pierre-Richard Willm et Sessue Hayakawa.
 En plus, sujets courts.
 Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Vendredi, 29 seulement

Programme double:
 8.15 h.—Gene Autry dans "YODELIN KID FROM PINE RIDGE"
 9.15 h.—"SWING YOU BLADY"
 grande vue musicale.
 Adm. 15-20 cts (taxes incluses)

Samedi-Lundi, 30 juil. 1er août

Jean Murat, Charles Vanel, Pierre Magnier (de la Comédie Française), Jany Holt dans "TROIKA SUR LA PISTE BLANCHE"
 En plus, Nouvelles du monde entier et comédie.
 Adm. 25-30 cts (taxes incluses)

Le Victoria présente chaque soir, excepté le dimanche, un programme varié et intéressant

BONS CONSEILS POUR L'ELEVEUR DE PORCS

Deux conditions sont nécessaires, dit M. Edward B. Fraser, du service de l'exploitation animale, Ottawa, pour que l'élevage des porcs puisse rapporter un bénéfice: d'une bonne venue et d'un féc; il faut tout d'abord obtenir ensuite nourrir ces animaux d'une façon économique jusqu'à ce qu'ils aient atteint le poids du marché. Il est important que les porcs engraisés soient d'un bon type à bacon; pour la production intensive de bacon de choix et de haute qualité, on recommande généralement que l'élevage et l'engraissement des porcs se fassent presque entièrement

sous abri. Parfois cependant, il peut y avoir avantage à laisser les animaux sur un bon pacage jusqu'à ce qu'ils aient trois ou quatre mois, mais il faut toujours donner du grain aux animaux sur ce pacage.

Après que les porcs ont atteint l'âge de quatre mois, ils sont prêts à recevoir une nourriture plus riche, et cet engraissement se fait mieux dans un bâtiment, où l'exercice est restreint. On augmente la quantité de nourriture et on donne un mélange plus engraisant que pendant les premières phases de la croissance. Le développement des pores à bacon doit être réglé de façon à ce qu'ils soient prêts pour le marché à l'âge de six mois; à cette époque, ils devraient peser entre 190 et 230 livres. Ce sont là les pores sélects, de la catégorie A, pour laquelle une prime est payée si les carcasses sont de la qualité voulue.

Le choix des aliments pour l'élevage et l'engraissement du porc doit être réglé par la nourriture que l'on a; un supplément protéique devrait être donné avec le mélange de grain. Il faut donner du lait écrémé ou du lait de beurre si l'on en a, et ce lait doit toujours être donné sur. Après que les animaux sont sevrés, on donne trois livres de lait pour chaque livre de grain, et on réduit graduellement cette quantité à mesure que les pores grandissent. Le petit-lait, qui n'a approximativement que la moitié de la valeur nutritive des deux autres, doit être donné doux. A défaut de ces sous-produits du lait, on peut se servir de farine animale ou de farine de poisson pour fournir la protéine nécessaire. On peut donner dix pour cent de l'un ou de l'autre, ou d'un mélange de ces suppléments avec la moulée au commencement, puis on réduit graduellement la proportion à cinq pour cent.

Il reste à mentionner les fourrages succulents et les substances minérales. Lorsque les pores sont nourris dans un bâtiment, il est essentiel de leur donner de petites quantités d'herbe tendre, de trèfle vert, de luzerne, de navette. Les substances minérales sont aussi nécessaires, surtout si les pores n'ont pas accès à la terre. Des parties égales de poudre d'os, de pierre à chaux moulue, de sel font un bon mélange que l'on peut incorporer à la ration de grain à raison de deux livres par cent livres.

AVIS

Toute correspondance pour être publiée dans notre journal doit nous parvenir le mardi. Vu les retards causés par le petit nombre de trains nous apportant les malles, nous ne pouvons pas toujours publier les correspondances nous arrivant le mercredi soir ou le jeudi matin.

Vous pouvez acheter à la Librairie de "L'Union", des ampoules électriques "Mazda" 15, 25, 40, 60 watts et plus à des prix les plus modérés.

Canadiens-français promus au Pacifique Canadien



De gauche à droite: MM. Raoul Bourgeois, J. E. Lévesque et L. M. Morin.

On a annoncé ces jours derniers au Pacifique Canadien trois nominations importantes, dont les titulaires sont des Canadiens-français. Il s'agit de M. J. E. Lévesque, nommé chef du mouvement des trains à Farnham; de M. Raoul Bourgeois, promu agent général du service des Postes et Bagages et de M. L. M. Morin, nommé agent du service des Marchandises à la gare de St-Henri, à Montréal.

M. Lévesque, qui est natif de St-Pacôme, entra au Pacifique Canadien en 1909, comme télégraphiste à Irberville Junction. Il était alors âgé de 22 ans et avait déjà été durant cinq ans à l'emploi de l'intercontinental. En 1917, il était promu directeur du mouvement des trains à Farnham et, en 1926, on lui confiait à Smith

Falls, le poste de chef du mouvement des trains pour le service de nuit. Quand ces fonctions furent abolies, il y a quelques années, M. Lévesque revint à la division des Laurentides, où il remplit divers postes en rapport avec la circulation des trains.

La nomination de M. Raoul Bourgeois au poste d'agent général du service des Postes et Bagages au Pacifique Canadien, à Montréal, est la récompense d'un travail exécuté avec intelligence et précision pendant de nombreuses années.

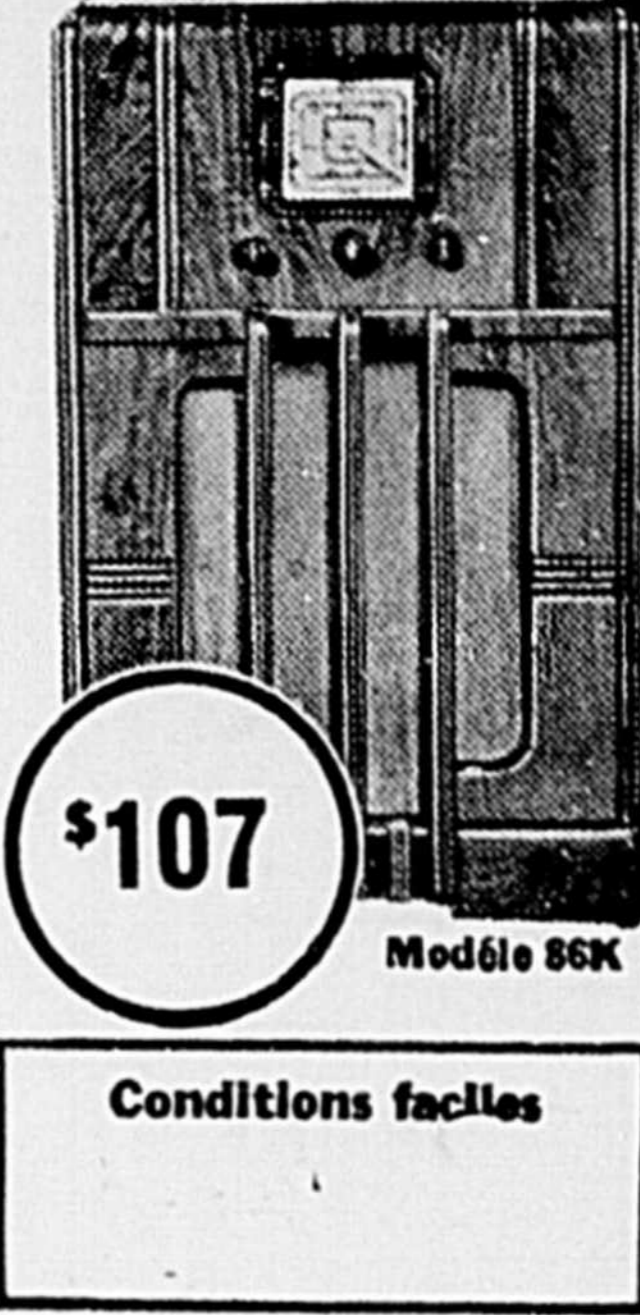
M. Bourgeois entra à l'emploi du Pacifique Canadien en 1904, comme commis au service des bagages à Montréal. Il devint chef de bureau en 1916 et continua à remplir ces fonctions jusqu'en 1930, date de sa promotion comme agent général adjoint du ser-

vice des Postes et Bagages. M. Bourgeois succéda à M. J. J. Anderson, qui vient de prendre sa retraite.

M. Morin, le nouvel agent de St-Henri, est originaire de St-Pierre-Miquelon. Il entra au service du Pacifique Canadien en 1908, comme messager à l'atelier des locomotives d'Hochelega. En 1910, il était transféré au service de l'exploitation du C.P.R., où il servit comme chef de bureau, agent des cours, directeur adjoint des cours, jusqu'en 1935, date de son entrée dans les bureaux de M. R. W. Scott, surintendant des terminaux à Montréal.

Ces promotions font honneur à nos compatriotes et démontrent qu'au Pacifique Canadien, on sait reconnaître et récompenser les mérites des Canadiens de langue française.

Valeurs sans précédent DES NOUVEAUX RCA Victor 1938



NOUVEAUX MODELES SENSATIONNELS
 Voyez ces nouvelles améliorations! Chaque représente une valeur additionnelle pour vous! Performance universelle remarquable! Police, aviation, amateurs et postes européens — Plus de pouvoir, meilleure sélectivité. Une plus grande valeur pour votre déboursé.

- Nouvelles caractéristiques meilleure valeur**
- Cadran "Lumière"
 - Cabinet acoustique
 - Superhétérodyne
 - Haut parleur dynamique
 - Contrôle de tonalité
 - Synchronisation Verrier
 - Recouvrements pour phonographe

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE "L'UNION" ARTHABASKA, P. Q.

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DES BOIS-FRANCS.

A VICTORIAVILLE, du 15 au 19 août 1938

La réorganisation de la Société d'Agriculture du comté d'Arthabaska et la construction d'un aréna sur le terrain de l'Exposition permet, cette année, la tenue d'une exposition d'un genre tout à fait nouveau dans la région.

En effet, le nouveau bureau de direction de la Société d'Agriculture, dont le président est M. Wilfrid Labbé et le secrétaire M. J. E. Lemire, avec le concours du Conseil de Ville de Victoriaville et de la Chambre de Commerce, organise son exposition annuelle en élargissant ses cadres de manière à en faire bénéficier les industries de la région des Bois-Francis. Avec l'impulsion que lui donneront des hommes d'action tels que Son Honneur M. J. D. Gagné et son Conseil, M. F. E. Alain et le bureau de direction de la Chambre de Commerce, la section Industrielle de l'Exposition promet d'être un véritable succès.

Merveilleux médium d'éducation, l'exposition agricole et industrielle du comté d'Arthabaska renseignera la population du comté et des environs sur les possibilités productives de la région.

L'ouverture officielle de l'Exposition aura lieu le 15 août dans la soirée. La partie agricole proprement dite durera deux jours, soit le 16 et le 17 août pendant que la section industrielle sera ouverte aux visiteurs jusqu'au 19 août au soir.

Pendant toute la durée de l'Exposition un programme récréatif, honnête et bien choisi, mettra de la variété et de la gaieté à la disposition des visiteurs.

Le tout n'est cependant qu'un essai. Si la population veut bien encourager les choses de chez elle, si tout le monde s'intéresse aux exposants, agriculteurs et manufacturiers, l'exposition de 1939, en disposant de plus de fonds et d'encouragement, saura porter sur un plan digne de la région les deux forces vitales que sont l'Agriculture et l'Industrie.

ALLONS TOUS EN FOULE A L'EXPOSITION

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En lui faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans votre journal.

A la Librairie de "L'Union" vous pouvez acheter un radio RCA Victor Globe Trotter, à des conditions des plus avantageuses, car nous sommes les agents depuis 15 ans.

LOI DE FAILLITE

No. 3343-F
 AVIS AUX CREANCIERS
 Avis est par les présentes donné que Madame Adélaïde Bergeron Spéard, de Victoriaville, Comté d'Arthabaska, a fait cession de ses biens le 8 juillet 1938, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19 juillet 1938 à 3 heures de l'après-midi, au Palais de Justice, Québec. Pour avoir le droit de voter à la dite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée. Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droits, sans égard à ces réclamations.
 Daté à Victoriaville, le 9 juillet 1938.
 AUGUSTE BOURBEAU, Gardien.

Saint-Albert de Warwick

—M. et Mme Ludger Cloutier et M. Renaud Girard, de St-Albert, ont rendu visite à MM. et Mmes Achille Girard et Hervé Girard, à Garthby.

—Mlle Rose-Alma Girard et son ami, M. Alexandre Fontaine, ont rendu visite à MM. Achille et Hervé Girard, à Garthby.

—Mme Albert Cloutier, de Hearst, Ont., a rendu visite à M. et Mme Emile Cloutier, de Trois-Rivières, et à MM. et Mmes Ludger Cloutier et Henri Tardif, de St-Albert.

—M. et Mme Ludger Cloutier, M. et Mme Henri Tardif ont rendu visite à M. et Mme Emile Cloutier, de Trois-Rivières. M. Emile Cloutier est gravement malade; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SOUS LA LOI D'ARRANGEMENT ENTRE CULTIVATEURS ET CREANCIERS

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de Joseph Caron, de Ste-Hélène de Chester, district d'Arthabaska, failli:

Avis est par le présent donné que SAMEDI le TRENTE JUILLET ml neuf cent trente-huit, à DIX heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, en bloc, à la porte de l'église paroissiale de Ste-Hélène de Chester, avec l'effet du décret, les immeubles du failli, savoir:

A. "Une terre faisant partie du lot numéro trois et quatre du deuxième rang du canton de Chester, contenant trois arpents et quatre-vingt-cinq toises de front, plus ou moins, sur la profondeur du lot, connue et désignée au cadastre officiel de la paroisse de Ste-Hélène de Chester, comme étant la partie nord-est du numéro quatre-vingt-cinq (95) et cent (100) de la paroisse de Ste-Hélène de Chester, ci-après décrit et partie à Ludger Bergeron avec bâtisses dessus construites."

B. "Une terre faisant partie des lots numéros trois et quatre du deuxième rang du canton de Chester, contenant trois arpents et demi de front, plus ou moins, sur la profondeur qu'il y a depuis le chemin de front du deuxième rang jusqu'au premier rang, connue et désignée au cadastre officiel de la paroisse de Ste-Hélène de Chester, comme étant la partie nord-est du numéro quatre-vingt-neuf (99) et cent (100) de la paroisse de Ste-Hélène de Chester, ci-après décrit et partie à Ludger Bergeron avec bâtisses dessus construites."

Les dits immeubles seront vendus sujet à la taxe de trois et demi pour cent (3 1/2) payable au Gouvernement Provincial. La vente des dits immeubles est faite conformément aux articles sept cent seize (716) et sept cent dix-sept (717) du Code de Procédure Civile et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la Loi de Faillite. Cette vente équivaut à la vente par le shérif. Les terres et certificats peuvent être examinés en tout temps au bureau du sous-juge à Victoriaville. Conditions de paiement: Comptant. Victoriaville, 20 juin 1938.

Le Syndic et Séquestre Officiel sous la Loi d'Arrangement entre Cultivateurs et Créanciers.

PHILIPPE MARCHAND.

—A VENDRE: Beau poêle électrique quatre ronds, fournaux avec éléments électriques, modèles de perfection, ainsi qu'un poêle à l'huile, modèle radio. S'adresser à 68 Notre-Dame pour le poêle électrique et à 186 Notre-Dame, pour le poêle au pétrole.

J. MAURICE DUCHARME
 MANUFACTURIER DE MONUMENTS

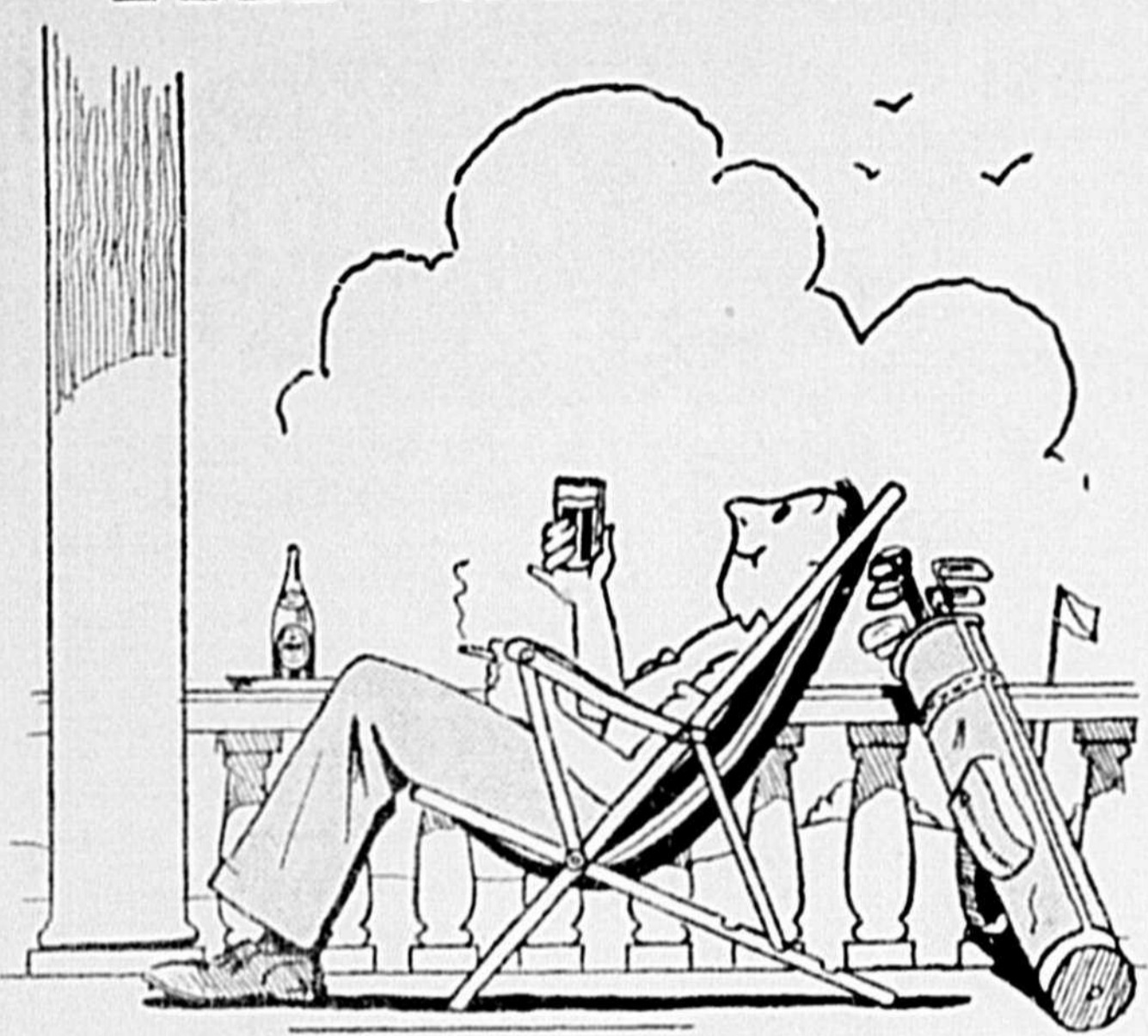
En marbres et granits
 Canadiens et Etrangers.

Importateur d'Oeuvres
 d'Art Européens

257, Rue Notre-Dame,
 VICTORIAVILLE, P. Q.
 Téléphone 238



ELLE RAFRAICHIT



DIT JOS

Quand il fait tellement chaud,
que le mercure éclate,
Et que votre visage prend
couleur écarlate,
Dégustez une bonne DOW —
que, dans un rien de temps,
Vous désaltèrera en vous
rafraîchissant.



02427

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Avec l'indice que les stocks en entrepôts par tout le Canada, au 1er juillet, comparativement à pareille date l'an dernier, seraient plus considérables, nous pouvions nous attendre à un début de semaine assez tranquille et d'un volume de transaction des plus modérés.

Ainsi que prévu, à la dernière heure, lundi, après-midi, le bureau des statistiques du Gouvernement Fédéral nous annonçait un surplus assez substantiel, représentant approximativement 6,200,000 lbs.

Inutile de dire que, momentanément anxieux et la situation présente n'apparaissait pas des plus solides. Evidemment, dès mardi matin et pour se continuer jusqu'au mercredi soir, les offres furent considérables et avec difficulté à trouver des acheteurs, les prix ne tardèrent pas à fléchir jusqu'au niveau de 21 1/2 à 21 3/4 c. la livre.

Cependant, jeudi matin, à la suite d'une autre vague d'achats pour fins d'entrepôt, avec une spéculation, la demande fut très active, les offres rapidement absorbées et les prix se raffermirent à 25 c. la livre.

A bonne heure, vendredi, on notait une plus grande fermeté des marchés d'outre-mer et bien que les prix actuellement en cours sur notre marché domestique ne nous permettent pas l'exportation un regain de confiance était apparent; la demande fut encore plus accentuée que la journée précédente et les prix se hissèrent davantage pour atteindre le niveau de 25 1/2 c. la livre.

Au cours de l'avant-midi, le 18 juillet, le No. 1 pasteurisé, au gros, était coté de 25 1/4 à 25 3/8 c. la livre.

FROMAGE

Une amélioration dans la demande du marché anglais et une offre plus restreinte de la part de nos opérateurs locaux ont contribué à raffermir quelque peu les prix.

VOLAILLES VIVANTES

(Poulets et poules)

Bonne demande pour les poules et les poulets à griller; les prix demeurent stables.

Les arrivages de poulets à rôtir

sont plus considérables et de qualité médiocre. La vente est plus lente et les prix ont tendance à fléchir quelque peu.

VOLAILLES ABATTUES
Demande limitée; cependant les arrivages sont restreints et les prix sont maintenus stables.

OEUFs
Montréal et Québec.—Les catégories supérieures (A et B) sont rares et recherchées; la distribution est rapide et il a été facile d'en obtenir de meilleurs prix. La demande est un peu plus lente pour les autres catégories, mais les prix sont assez bien soutenus.

VEAUX ABATTUS
Montréal et Québec: Marché un peu plus tranquille et les prix légèrement à la baisse.

PORCS ABATTUS
Ce marché s'est continué actif et les prix sont fermes.

POULES VIVANTES
A—5 lbs et plus 19c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17c.
Coqs 12c.

VOLAILLES VIVANTES
Poulets à rôtir (Gris et rouges)

A—5 lbs et plus 23c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18c.
D—2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 16c.

Poulets à griller (Toutes couleurs)
A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, bonne qualité 20c.
B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, qualité moyenne 18c.
C—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs, qualité inférieure aux catégories A et B 16c.
N. B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces trois catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)
Bons 11c.
Moyens 9c.
No. 2 23-11/16c.

DINDES VIVANTES (Mères)
A 19c.

B 17c.
C 15c.
Coqs 14c.
Lapins Vivants 13c. la lb.
Pigeons vivants 20c. le couple

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs et plus 23c.
A—5 lbs et plus 22c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20c.
B—5 lbs et plus 20c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18c.
C—5 lbs et plus 18c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16c.

OEUFs

A—Gros 32c.
A—Moyens 30c.
B 27c.
C 23c.

Important: Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé 24-11/16c.
No. 1 non pasteurisé 24-3/16c.
No. 2 23-11/16c.

FROMAGE

Blanc
No. 1 13-13/16c.
No. 2 12-13/16c.

Coloré

No. 1 14c.
No. 2 13c.

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 18 juillet 1938, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Porcs

Select, 190-230 lbs 12.25-12.50**
Prime, \$1.00
Bacon, 180-230 lbs 12.25-12.50
Boucher, 160-210 lbs 11.75-12.00
Léger, 120-160 lbs 11.75-12.00
Lourd, 240-270 lbs 11.75-12.00
Extra Lourd, 270 plus 11.25-11.50
Truies 7.00-8.00

* Nourris et abreuvés
** Par camion

Veaux de lait

Choix 6.50-7.00
Bon 6.00-6.50
Moyen 5.50-6.00
Commun 4.25-4.50

Veaux de champ

Bon 4.25-4.50
Moyen 3.75-4.00
Commun 3.00-3.50

Moutons

Bon 3.00-3.50
Commun 2.00-2.50

Agneaux du printemps

Choix 8.00-8.50
Bon 8.00-8.25
Léger 6.00-6.50

Vaches

Choix 4.50-4.75
Bonne 4.00-4.25
Moyenne 3.50-4.00
Commune 2.50-3.00
Très Com. 2.00-2.25

Taures

Choix 5.75-6.00
Bonne 5.00-5.50
Moyenne 4.25-4.75
Commune 3.00-3.50

Taureaux

Choix 4.50-5.00
Bon 3.75-4.50
Moyen 3.50-3.75
Commun 3.00-3.50

Bouillons

Choix 6.50-7.00
Bon 6.00-6.50
Moyen 5.00-5.50
Commun 4.00-4.50
Com. Léger. 3.50-4.00
Classification abattu 16.75

A VENDRE

Belle terre, à 3 1/2 milles de Victoriaville, près de la route nationale, 100 acres de terre, les trois-quarts en culture, avec un peu de bois, bonnes bâtisses, maison, grange, hangar, laiterie, poulailler, le tout en bon ordre et à vendre à bonne condition.

S'adresser à

LOUIS MERCIER,
19 St-Philippe,
Victoriaville.

23 juin 2 m.

LISONS

Il vous est arrivé, j'en suis sûr, comme à moi, d'entendre des gens se plaindre de ce qu'ils avaient été exploités par telle ou telle personne à qui ils avaient vendus leurs produits, de qui ils avaient acheté des engrais, des moulées, etc., etc. Et sans plus vous êtes laissés aller à blâmer ces exploités, sangsues vivant aux dépens de la classe agricole.

Dans bien des cas, il arrive que l'on ait raison de blâmer ceux dont le commerce consiste à vivre le plus grassement possible aux dépens des autres.

Mais n'est-il pas également vrai aussi que, trop souvent, les exploités donnent un fier coup de main aux exploités?

Je ne sais si je vois mal les choses ou si je suis animé de sentiments trop tendres à l'égard de cette classe de gens mais je ne puis me décider à blâmer beaucoup ces commerçants qui ambitionnent un peu trop et qui tombent de trop près ceux avec qui ils font affaires.

Ainsi, est-ce vraiment la faute du commerçant si, allant pour acheter des porcs chez un cultivateur, ce dernier ignore qu'à Montréal les porcs valent 12 1/2 c. la livre et consent à se contenter des 10 c. la livre qui sont offerts? Si ce cultivateur avait pris la peine de lire "La Terre de Chez Nous", il aurait certainement su exiger un prix plus en relation avec la valeur réelle de ses porcs.

Faites l'expérience que voici et vous m'en direz des nouvelles.

Le prix du porc étant à 12 1/2 c. la livre, allez chez un cultivateur et offrez-lui 14 c. la livre, eh bien! je parie qu'il trouvera ce prix trop bas et demandera infailliblement un peu plus cher. Le commerçant le sait bien lui, et naturellement il se réserve une marge suffisante pour pouvoir augmenter quelque peu son premier prix. Il se réserve ainsi la chance de faire plaisir, tout en se gardant une marge suffisante pour, comme on dit chez nous, "fourrer son homme dans les grands prix."

Si l'on prenait tout simplement la peine de lire chaque semaine cette page que nos journaux agricoles consacrent toujours à la revue des prix des produits agricoles, que d'économies on ferait, combien il serait alors facile d'empêcher tel ou tel commerçant de venir chez nous, sur notre ferme, nous exploiter et nous enlever ce qui, dans bien des cas, constitue le plus clair des profits de nos productions agricoles.

Encore une fois, je ne puis blâmer le commerçant si, par notre faute, par notre insouciance, par notre ignorance, nous nous mettons entre ses mains comme un bon agneau qui ne demande rien de mieux que de se laisser tondre. Mettez-vous à sa place et dites-moi bien sincèrement si vous feriez autrement qu'il ne fait...

(Le 18 juillet, 1938)

Alfred SAVOIE.

Suprématie des Aïrs

(suite de la 1ère page)

la Grande-Bretagne en vue d'atteindre à la suprématie de l'air.

Les relations entre Lord Nuffield et Lord Swinton, prédécesseur de Sir Kingsley Wood au ministère de l'Air, avaient été rompues en septembre 1936 alors qu'une offre de fabrication d'un moteur d'avion par l'industriel anglais avait été refusée par le ministre.

La commande de 1,000 avions de combat confiée à Lord Nuffield est la plus considérable jamais donnée par le gouvernement à une seule industrie.

L'avion "Spitfire" est la machine la plus rapide à l'usage de la Royal Air Force. Il peut atteindre une vitesse de 350 milles à l'heure. C'est un monoplane muni de longues ailes et d'un moteur de 1,050 c. v.

12,000 hommes travailleront à l'usine lorsque la construction en sera terminée. Lord Nuffield a refusé d'accepter un salaire personnel pour ses services dans l'exécution de cette commande de 1,000 avions.

LAMPIONS!

Vous n'avez pas besoin d'aller ailleurs pour trouver des lampions de 15 heures, 2 pour 5 cents. Venez vous en procurer à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

FEU B. MARCHAND

A St-Louis de Blandford, le 28 juin, s'éteignait paisiblement, après quelques mois de maladie, Monsieur Benjamin Marchand, à l'âge de 75 ans et 2 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rousseau, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service. La messe de Requiem de Fabre fut exécutée par la Chorale de Princeville. Prose de Lavallée Smith. Libera de Perreault. A l'élévation Miserere Mei. Solo par M. Jos. Boucher; Au dernier Evangile, Crucifix de Faure. Solo par Dr P. M. Nadeau. Sortie funéraire de Schumann.

Les porteurs étaient: à la croix M. Alph. Leblanc; au cercueil, MM. Anthyme Fréchette, Alfred Morrissette, Joseph Marchand, Joseph Vallières.

Conduisaient le deuil: Ses fils, MM. Charlemagne et Philippe Marchand, sa belle-fille, Mme Charlemagne Marchand; ses frères, MM. Colbert et Edmond Marchand; ses sœurs, Mmes Colbert Marchand, Narcisse Bazin, Joseph Houle.

Dans le cortège on remarquait: MM. Aurèle Houle Ed. Houle, M. et Mme Adélaïde Simard, de Deschambault, M. Honoré Simard, de St-Gregoire, Mme Bénéric Côté et ses enfants, Roch, Suzanne, Pierre-Paul, Mme Armand Morrissette, M. Henri Dumas, M. Albert Marchand, M. Adrien Marchand, Mlles Monique Dumas, de Victoriaville, Mance, Thérèse et Germaine Marchand, Béatrice, Lucille et Yvonne Marchand, Gertrude Laliberté, Liliane Gagné, Germain et Juliette Blouin, Jacqueline Montmagny, Marthe et Brigitte Héroux, Marie-Jeanne et Florida Carrier, Germaine et Florence Desrosiers, Edith Richard, Eva et Cécile Jacques, Jacqueline Fréchette, Jeanne d'Arc Bourque, du Cap de la Madeleine, Claire, Rose et Cécile Desrosiers, Rose Cormier, M. Horace Bazin, MM. Alexandre Bazin, G.-E. Bazin, Lucien Héon, G.-E. Pellerin, Adrien Héon, Mlle Maria Héon, M. et Mme Hon. Girouard, Mme Girouard, Mlle Gilberte Girouard, M. et Mme Rosaire Roux, de St-Sophie de Lévrard, M. et Mme Joseph Lemay, M. Henri Hébert, MM. Arsène Blouin, Art. Blouin, Lucien Blouin, M. et Mme Joseph Vallières, M. Nestor Carignan, M. et Mme Albert Morrissette, M. et Mme Evariste Bounin, M. Hervé Blouin, M. et Mme E. A. Desrosiers, Mme Aimé Desrosiers, Mme Aimé Desrosiers, M. et Mme Evariste Desrosiers, M. Lucien Marchand, M. Albert Marchand, M. et Mme Alph. Leblanc, M. Henri Leblanc, M. et Mme Alfred Morrissette, M. Henri Morrissette, M. Joseph Hamelin, M. Maurice Fréchette, M. Gédéon Poirier, M. et Mme Jos. G. Gagnon, M. Odilon Cormier, M. et Mme Henri Cormier, M. et Mme Armand Bouvillier, M. et Mme Severe Bonquet, M. et Mme Horace Vézina, M. Alcide Lebleu, M. et Mme Dosthée Héroux, M. et Mme Eucharie Bouvillier, M. Ed. Bouvillier, M. Salvador Bouvillier, M. et Mme Arthur Carrier, M. Ovide Blouin, M. Albert Desrosiers, M. Gérard Desrosiers, M. Achille Drapeau, M. et Mme Stanislas Richard, M. Philippe Smith, Mme Cyrille Brière, M. Lionel Jacques, M. Joseph Beauchesne, M. Florida Beauchesne, M. et Mme Armand Richard, M. Gérard Richard, M. René Jacques, M. et Mme Alfred Jacques, M. et Mme Maurice Bazin, M. Maurice Vézina, M. Lucien Vézina, M. et Mme Emery Beauchesne, M. et Mme Jos. Provencher, M. et Mme A. Poirier, M. et Mme Alphonse Bouvillier, M. et Mme Joseph Goupil, M. Georges Bazin, M. Isidore Bazin, Roger Lafond, Alfred Bazin, M. et Mme Alfred Desrosiers, M. Joseph Côté, M. et Mme Henri Gagné, M. Paul Gagné, Mme Ed. Laliberté, M. Lionel Laliberté, M. Ernest Lebleu, M. et Mme Honoré Fréchette, M. Ulric Bazin, M. et Mme Albert Provencher, M. Alphonse Provencher, M. Lionel Provencher, M. Léon Provencher, M. Donat Provencher, F. et Mme Alfred Cormier, M. Léo Cormier, M. Omer Cormier, etc., etc.

Offrandes de messes: la famille Colbert Marchand, Princeville, la famille G. E. Pellerin, Princeville, MM. Charlemagne et Philippe Marchand; produit de la collecte, 2 messes.

Sympathies: Les familles Colbert Marchand, G.-E. Pellerin, Ed. Marchand, Daveluyville, Achille

Marchand, Princeville, Mme Jeffrey Vallières, Victoriaville, Mme Henri Dumas, Victoriaville, Mme Dénéri Côté, Daveluyville, Mme Armand Morrissette, Daveluyville, M. et Mme Adrien Héon, maire de St-Louis, Mlle Maria Séon, la famille Girouard, St-Pierre les Becquets, M. Lucien Héon, Princeville, Mlle Annette Poisson, M. Philippe Lachance, Princeville.

Il laisse dans le deuil: 3 fils MM. Charlemagne, Jules et Philippe; 2 filles, Gracia et Rachel; ses frères, Colbert et Edmond Marchand; 3 sœurs, Mmes Colbert Marchand (Sara), Narcisse Bazin (Virginie), Joseph Houle (Marie-Louise) de Gentilly; ses petits-fils, Armand, Lucien, Lucille et Irène Simard, Mance, Thérèse, Bruno, Gratien et Germaine Marchand.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Philippe Lachance, entrepreneur, de Princeville.

VICTORIANVILLE BAT PLESSISVILLE 11-6

Un magnifique ralliement de 6 points à la 6e manche a donné au Victoriaville une belle victoire sur le Plessisville, sur le terrain de ce dernier, dans une partie régulière de Ligue, dimanche dernier.

Victoriaville:

	AB	P	CS	R	A	E
Rheault J.	5	0	0	2	0	0
Lepage N.	4	2	3	15	0	0
Larochelle A.	1	1	3	0	1	0
Beaulac W.	4	1	4	6	4	0
Bergeron R.	5	0	2	2	1	1
Courtois R.	1	1	1	1	6	0
Tourville C.	3	1	2	1	3	2
Bélisle Ant.	4	1	1	0	0	0
Morel G.	5	1	1	0	2	1
	38	11	17	27	16	1

Plessisville:

Salvail P.	5	0	0	1	1	3
Gladu E.	3	0	0	11	0	1
Gladu P.	3	3	1	2	0	1
Logan C.	4	2	1	1	2	2
Rousseau R.	2	1	2	1	1	0
Roy G.	4	0	1	1	0	0
Boissonnault	2	0	1	0	0	0
Trottier G.	3	0	0	7	0	2
Henri C.	4	0	0	0	0	0
Fournier E.	2	0	1	0	0	0
	32	6	7	27	7	8

Victoriaville: 101-016-020 11 17 1

Plessisville: 201-020-010 6 7 8

Coups de 2 buts: W. Beaulac (2), R. Bergeron (1);
Coups de 3 buts: R. Rousseau (1), Chs. Tourville (1);
Retirés au bâton: par Rousseau (11); par Morel (6);
Arbitres: Fournier et Falardeau.

—Mardi le 26 juillet, à 9.00 h. du soir, la Victoriaville recevra la visite des fameux "New York Colored Stars" dans une partie d'exhibition à la lumière électrique. Ces fameux joueurs de couleur sont une des meilleures attractions dans la base-ball, et les spectateurs pourront se rendre compte de la force présente du Victoriaville, grandement amélioré et plein d'enthousiasme, maintenant que la Victoire lui sourit régulièrement.

SPECIAL

ONGUENT PERREAULT, contre le rifle, eczéma, gale.
Boîte No. 2 engr. sous le No. 15248, pour adultes, \$1.00 pour \$0.75.

Boîte No. 1 engr. sous le No. 15247 pour enfants, \$0.80 pour \$0.65.

SIROP PERREAULT composé de tisane contre rhume, asthme, purifiant le sang, etc., engr. sous le No. 7550, la bouteille \$0.35, et pas moins de 3 bouteilles par expédition.

ONGUENT spécial contre hémorroïdes, 4 boîtes pour \$0.75.
Aussi spécial pour bébé, 4 boîtes pour \$0.75.

Satisfaction garantie

Essayez dès aujourd'hui et ayez soin de mentionner depuis combien de temps vous souffrez.
Livraison par malle seulement.

Détachez ce coupon et envoyez-le avec la commande pour rabais.

Nom
Adresse

PIERRE PERREAULT,
St-Albert,
Co. Arthabaska.

Mutations de propriété et actes divers enregistrés au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska

Mois de juin 1938

Vente Eddy St-Pierre à Mme Délima Allard Bulstrode.
Cession Acquilla Paquet à Wilfrid Gobeil et al. Tingwick.

Vente Eddy St-Pierre à Mme Délima Allard, aucun immeuble.
Vente J. O. R. Guay à Octave Deshaies, Ste-Victoire.

Mariage Germain Lacoursière et Delle Lucile Dumont, aucun immeuble.
Vente Alphonse Paris à Joseph Gagné, Ste-Victoire.

Vente J. E. Hébert et J. A. Adélaïde Dumont à Wilfrid Trépanier, Warwick.

Retraction Donat Thérien à Albert Simoneau, Arthabaska.

Vente Albert Simoneau à Joseph Laroche et Roméo Chouinard, Arthabaska.

Donation Albert Couture à Moise Couture, Arthabaska.

Vente Alexis Pepin et al. à Marcel Garneau, Arthabaska.

Testament Mme Lucie Ouellet à Arthur Gagné, Ste-Victoire.
Cession Ulric Lefebvre à Elphège Desharnais, Ste-Victoire.

Echange Ulric Lefebvre à Jean-C. Legendre et al. Ste-Victoire.
Echange Jean C. Legendre et al. et Ulric Lefebvre, Ste-Victoire.

Conventions spéciales, William Vien et Dolphis Fournier, Warwick.

Vente Sœur St-Jean-Calibite à Jean B. Bourgeois, Ste-Victoire.
Bordereau, Trans. droits successifs Adèle N. Carignan et al. à Mme Philomène Blais, Princeville.

Vente Moise Moore à Henri Lecours, Princeville.
Vente Mme Clarisse Bergeron à Omer Hébert Blandford.

Vente Louis Bilodeau à Wilfrid Lacoursière, Stanfold.
Vente Alfred Rousseau à Antonio Labbé, Ste-Victoire.

Vente Antonio Labbé à Alfred Rousseau, Arthabaska.
Bail à loyer P. H. Plourde et al.